

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 62-63 (1991-1992)

Heft: 4: Vivre à Choindez durant l'Entre-deux-guerres

Artikel: Vivre à Choindez durant l'Entre-deux-guerres : Introduction

Autor: Kohler, François / Torriani, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vivre à Choindez durant l'Entre-deux-guerres

par François Kohler



et Charles Torriani



Introduction

Cette monographie n'a nullement la prétention de couvrir de manière exhaustive l'histoire de Choindez dans l'Entre-deux-guerres. Une telle étude dépasse le cadre restreint de ce bulletin. Elle aurait nécessité un travail de recherche de plus longue haleine, de l'importance d'un mémoire de licence par exemple. Plus modestement, il s'agit d'évoquer les traits principaux d'une population autrefois rassemblée dans un cadre de vie particulier : des structures villageoises implantées dans un endroit retiré pour les besoins d'une industrie.

Pour Choindez, l'Entre-deux-guerres apparaît comme l'époque de la maturité : avant 1914, c'était l'âge de la croissance ; à partir de la Deuxième Guerre mondiale commence le temps d'un inexorable déclin de Choindez en tant que site habité et équipé de structures villageoises. Sans toutefois nous interdire quelques incursions en amont ou en aval dans le temps, nous nous sommes fixés des limites chronologiques en concentrant notre attention plus particulièrement sur les années vingt. Grâce aux renseignements recueillis au-

près d'anciens habitants et trouvés dans la documentation la plus directement accessible, nous avons pu reconstituer certains aspects du «Vieux Choindez». Notre recherche nous a permis de dénicher d'anciennes photographies. Un choix d'une trentaine d'entre elles illustre et complète l'information écrite.

Cette monographie du «Vieux Choindez» s'articule en quatre parties. La première consiste en un rappel historique – l'implantation et l'essor de la fonderie – suivi d'un état des lieux et de la population au lendemain de la Première Guerre mondiale. La deuxième est consacrée aux conditions sociales à l'intérieur de l'entreprise et aux relations entre la direction et le personnel. Les deux derniers volets présentent la vie en dehors de l'usine. On aborde d'abord et tour à tour divers aspects de la vie quotidienne des habitants de Choindez : logement, alimentation, santé, communications. Nous terminons par une brève évocation du rôle de Choindez dans la vie sociale, culturelle et politique de la commune de Courrendlin.



Choindez vers 1922, vue aérienne (Swissair/Photo+Vermessung AG).

Du haut fourneau au village-usine

Implantation et essor de la fonderie de Choindez

Le 1^{er} mai 1843, la Société des Usines Louis de Roll achetait à la commune de Courrendlin un terrain dans les gorges de Moutier, à deux kilomètres au sud du village pour y installer un nouveau haut fourneau. Ayant épuisé les mines avoisinant la fonderie de Gänsbrunnen, les maîtres de forges soleurois avaient choisi cet emplacement parce qu'il était proche des gisements de fer de la vallée de Delémont ; la Birse pouvait fournir la force hydraulique nécessaire et les forêts avoisinantes la matière première pour le charbon de bois. Le 7 septembre 1846, le haut fourneau était allumé.

Le développement de la fonderie de Choindez peut se résumer en quelques chiffres : entre 1863 et 1913, la production de fonte brute a grimpé de 1880 à 22 910 tonnes et celle des moulages (tuyaux) de 500 à 23 210 tonnes. Quant au nombre des ouvriers et employés, il a quadruplé : de 190 en 1863 à un maximum de 796 en 1912. Pendant la Première Guerre mondiale et durant l'Entre-deux-guerres, les effectifs de Choindez ont varié sensiblement – entre 400 et 700 – en fonction d'une conjoncture économique très tumultueuse. Depuis les années trente, on observe une certaine stabilisation, le nombre oscillant autour de 550 personnes, comme l'indique le tableau de la colonne suivante.

Il met également en évidence le formidable essor de l'entreprise entre 1883 et 1913, qui a transformé le site de Choindez. Paru en 1902, le Dictionnaire géographique de la Suisse décrit Choindez ainsi : *«Village industriel du Jura bernois (...) dans un évasement ou cirque des gorges de Moutier et dominé par des montagnes de 600 à 800 m. qui, en hiver, n'y laissent pénétrer le soleil que vers le milieu du jour. Station de la ligne Sonceboz-Delémont. Bureau des postes, télégraphe, télé-*

phone, 10 maisons, 193 habitants, protestants et catholiques de la paroisse de Courrendlin, de langue allemande. Ce sauvage coin de pays, inhabité jadis, est aujourd'hui, après Gerlafingen, le plus grand centre sidérurgique de la Suisse. (...)».

Ouvriers et employés de Choindez

Année	Nombre
1863	190
1873	225
1883	248
1893	526
1903	602
1913	722
1918	570
1922	716
1924	426
1931	550
1947	600
1968	530
1986	540

Quand paraissent ces lignes, les chiffres de la population tirés du recensement de 1888 sont déjà dépassés par l'accroissement rapide de la population de Choindez (et La Verrerie) au tournant du XX^e siècle : de 193 habitants en 1888 à 645 en 1900 et 704 en 1910. Le recensement de 1920 laissera apparaître un léger tassement de la population : 678 habitants.

Site industriel et lieu d'habitation

La comparaison des photos prises à la veille de la Première Guerre mondiale avec celle de 1873, peu avant la construction de la ligne de chemin de fer, est éloquente. En moins d'un demi-siècle, la cluse de Choindez avait pris l'allure d'un coin de la Ruhr. Le complexe sidérurgique comprenait le haut fourneau, alimenté avec du coke depuis 1877, la fonderie de tuyaux et ses installations annexes pour la préparation du sable, l'ébarbage, le mode-

lage, le pesage, l'entreposage et le chargement des marchandises ; un atelier mécanique, un four à chaux, une fabrique de ciment de laitier et l'une des trois centrales électriques («la Dynamo») installées le long de la Birse. Quelques kilomètres de voies ferrées servaient aux transports à l'intérieur de l'usine, reliée à la gare CFF, sur la ligne Bâle-Delémont-Bienne, en service depuis décembre 1876.

Les constructions industrielles avaient accaparé tout le terrain compris entre la route cantonale et la ligne de chemin de fer longeant le pied de la montagne de Vellerat ; la Birse, source d'énergie, avait été domestiquée et même condamnée à une traversée en partie souterraine du site industriel. Simultanément, conséquence de l'essor de l'entreprise, la bande de terrain à l'est de la route cantonale Delémont-Moutier, qui coupe la cluse de Choindez du nord au sud, s'était transfor-

mée en zone urbanisée au tournant du siècle.

A côté de la villa cossue du directeur, la Société Louis de Roll S.A. avait construit non seulement un bâtiment administratif, mais également des maisons d'habitation pour son personnel en constante augmentation. Au début des années 1920, l'usine de Choindez possédait 35 maisons offrant 195 logements pour ses ouvriers et employés et leurs familles (à Choindez et à Courrendlin).

En plus de la construction de maisons locatives, la société s'enorgueillissait de «ses installations créées en vue du bien-être des ouvriers»¹ :

- a) une maison d'école, avec lumière électrique et chauffage central, avec quatre classes primaires, une pour l'école professionnelle et une pour l'école ménagère ;
- b) une halle de gymnastique ;



Vue générale en 1873. A droite, la première maison d'habitation appelée plus tard "Jäggihaus" ; à gauche la maison du directeur et la "Laborantenhaus" (tiré de "Société des Usines Louis de Roll S.A.", Gerlafingen, 1948).

- c) une nouvelle cantine pour employés et ouvriers, inaugurée en 1922 ;
- d) un débit de lait et de soupe ;
- e) un magasin desservi par la Société de Consommation ;
- f) un hôpital de 18 lits, «avec les installations les plus modernes» ;
- g) une distribution d'eau de source et des hydrants.

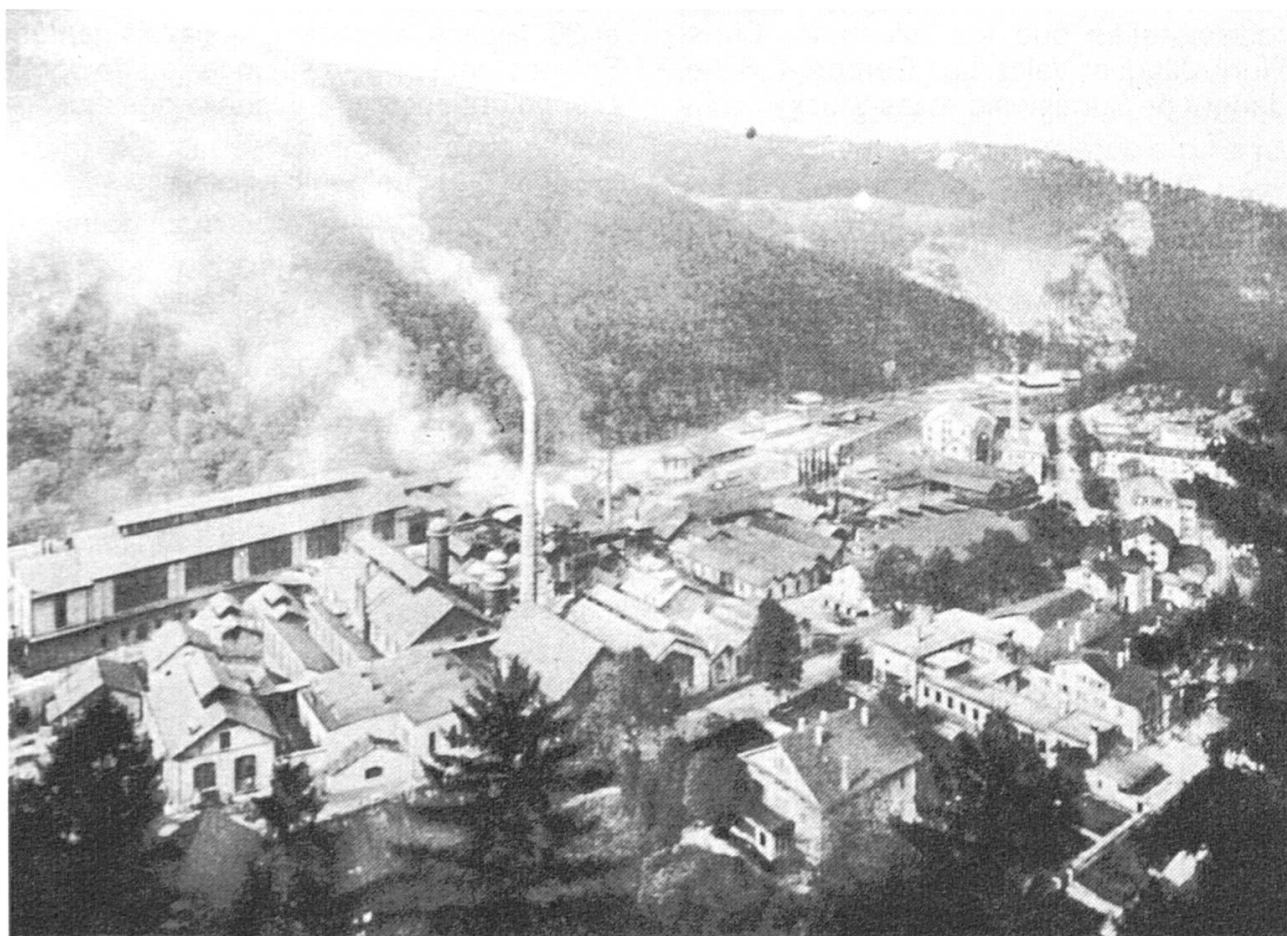
Personnel de l'usine...

Au début des années 1920, le nom de Choindez recouvre en fait deux réalités distinctes bien que vivant en symbiose. Il désigne à la fois la grande entreprise sidérurgique qui emploie quelque 650 travailleurs et la localité où résident près de 700 personnes.

Le personnel dirigeant de l'usine comprend une trentaine de cadres techniques et d'employés administratifs, dont la plu-

part demeurent à Choindez. Sur les 631 ouvriers occupés à fin décembre 1920², 213 sont domiciliés à Choindez, 195 à Courrendlin et 223 dans les communes environnantes, dont 52 à Rebeuvelier, 29 à Châtillon, 17 à Roches, 14 à Vellerat et une quarantaine dans le Val Terbi ; une vingtaine habitent à Moutier, mais seulement six à Delémont. Pour les deux tiers des ouvriers, Choindez n'est que le lieu de travail où ils se rendent quotidiennement.

D'où proviennent les travailleurs de Choindez ? A deux exceptions près, les cadres et les employés sont d'origine suisse allemande : Bernois, Argoviens, Soleurois en majorité. Le personnel ouvrier, plus composite, peut être classé en trois groupes : a) 300 Suisses alémaniques, dont les citoyens de l'ancien canton de Berne (162, dont un tiers d'Emmentalois), et du canton voisin de Soleure (77) constituent le gros des troupes ; d'origine romande, il n'y a que cinq Vaudois.



Vue générale en 1912. A droite, la maison du directeur, un bâtiment administratif et la maison dite Derrière Bureau.

b) 284 Jurassiens, soit 246 du canton du Jura, 26 du Jura bernois et 12 du Laufonnais (Roggenburg). Les communes d'origine les mieux représentées sont Courrendlin (36), Rebeuvelier (35), Châtillon (24), Vellerat (17), Vermes (14) et Seehof/Elay (13).

c) 42 étrangers, en majorité des Italiens du Nord (25) et une douzaine de Français.

En regardant de plus près l'identité des ouvriers, on constate qu'une bonne partie d'entre eux portent le même patronyme qu'un ou plusieurs de leurs collègues. Peut-être n'est-il pas surprenant de rencontrer seize Schaller de Rebeuvelier, quinze Eschmann de Vellerat ou une douzaine de Charmillot (Rebeuvelier), Seuret (Châtillon) ou Kohler (Elay), ainsi que plusieurs Bindit, Champion, Chalverat, Domon, Fleury et Jacquemai. Il est déjà plus intéressant de constater la répétition de noms de familles extérieures à la région. A côté des neufs Eggenschwyler de Matzendorf, on trouve des familles soleuroises, telles que les Allemann, Christ, Flury, Jäggi et Valet. Les Gerber et Scheidegger de Sumiswald et les Stucky de Gy-

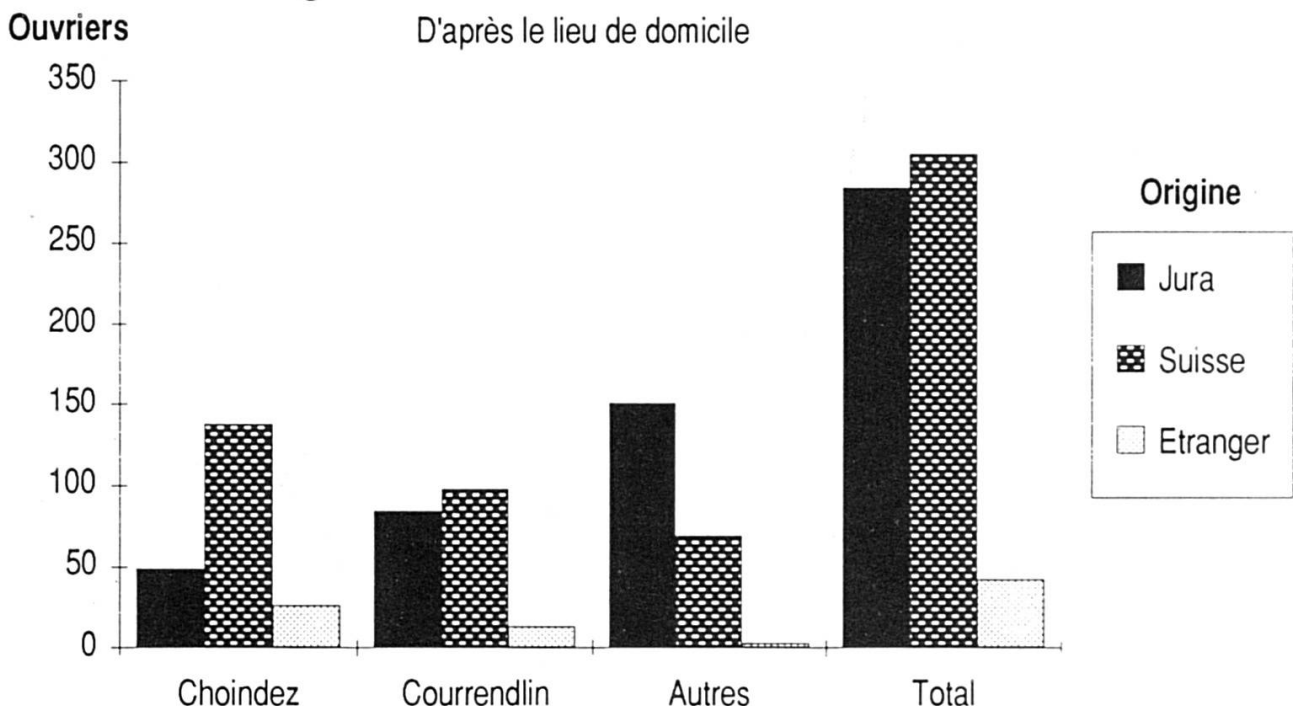
senstein (Konolfingen) ont quitté la campagne bernoise ; les Käslin viennent de Beckenried (NW) et les Luraschi d'Appiano, près de Bolzano (Haut-Adige).

Cela signifie qu'entre de nombreux ouvriers existent des liens de parenté plus ou moins étroits. Certaines de ces familles ont constitué de véritables dynasties ouvrières, présentes dans l'usine de Choindez depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Feu Eugène Valet (1908-1992), fils d'un mouleur et petit-fils d'un sableur, comptable et mandataire commercial de l'entreprise entre 1943 et 1973, affirmait que sa famille «était depuis plus de 150 ans chez Von Roll».

...et population de Choindez

En 1920, le personnel ouvrier de Choindez se divise en trois catégories sensiblement égales d'après le lieu de domicile : 34 % résident à Choindez, 31 % à Courrendlin et 35 % dans les communes avoisinantes. En ventilant l'origine selon le lieu de domicile, on obtient le graphique ci-dessous.

Origine des ouvriers de Choindez en 1920



La composition de ces trois groupes varie fortement. Près des deux tiers des ouvriers habitant à Choindez sont des Suisses allemands contre moins d'un quart de Jurassiens de souche, alors que ces derniers forment les deux tiers des ouvriers résidant à l'extérieur de la commune de Courrendlin. Près de la moitié des 300 ouvriers d'origine suisse (sans les Jurassiens) et la majorité des 42 ouvriers étrangers sont logés à Choindez même.

Les ouvriers de Von Roll habitant le village de Courrendlin proprement dit se répartissent presque par moitié entre Jurassiens et autres Suisses. Les trois quarts des ouvriers suisses alémaniques ainsi que la quasi-totalité des cadres de l'entreprise se concentrent donc dans la seule commune de Courrendlin, dont la structure démographique diffère ainsi profondément de celle de ses voisines, sauf la ville de Delémont : nette prédominance du secteur secondaire (76 % de la population active), près de la moitié de germanophones, un tiers de protestants, mais seulement 11 % de population bourgeoise, dans une région encore grandement rurale, francophone, fortement catholique et où plus d'une personne sur trois réside encore dans sa commune d'origine.

A l'intérieur même de la commune de Courrendlin, il y a contraste entre Choindez et le village. La population de Choindez, du fait de la prédominance des ouvriers d'origine suisse alémanique, est en majorité germanophone ; près de la moitié des habitants n'est pas catholique. En 1920, on y recense 678 personnes, soit le tiers des habitants de la commune de Courrendlin. On dénombre 401 hommes et 277 femmes. Ce rapport des forces inhabituel entre les deux sexes s'explique par le contexte particulier.

Etant donné la nature de l'entreprise, la population active de Choindez est essentiellement masculine. Jusqu'à une période récente, marquée par le développement des fonctions tertiaires au sein de l'entreprise, les emplois féminins étaient l'exception (la téléphoniste). Service à la cantine et au magasin, travaux de nettoyage et raccommodage des sacs étaient à peu près les seuls emplois féminins,

selon le témoignage d'un ancien ouvrier. Pour les jeunes femmes, le principal débouché professionnel était l'industrie de la montre. Plusieurs se rendaient chaque jour en train dans les fabriques d'horlogerie de Granges.

La majeure partie des femmes de Choindez sont «inactives», du point de vue de la statistique officielle, puisqu'elles sont soit épouses et mères de famille s'occupant du ménage, soit enfants encore en bas âge ou fréquentant l'école obligatoire.

Au début des années vingt, les maisons de Choindez abritent quelque 130 familles, ayant à charge en moyenne deux enfants, et quelque cent cinquante célibataires, dont une centaine sont ouvriers et employés de l'usine.

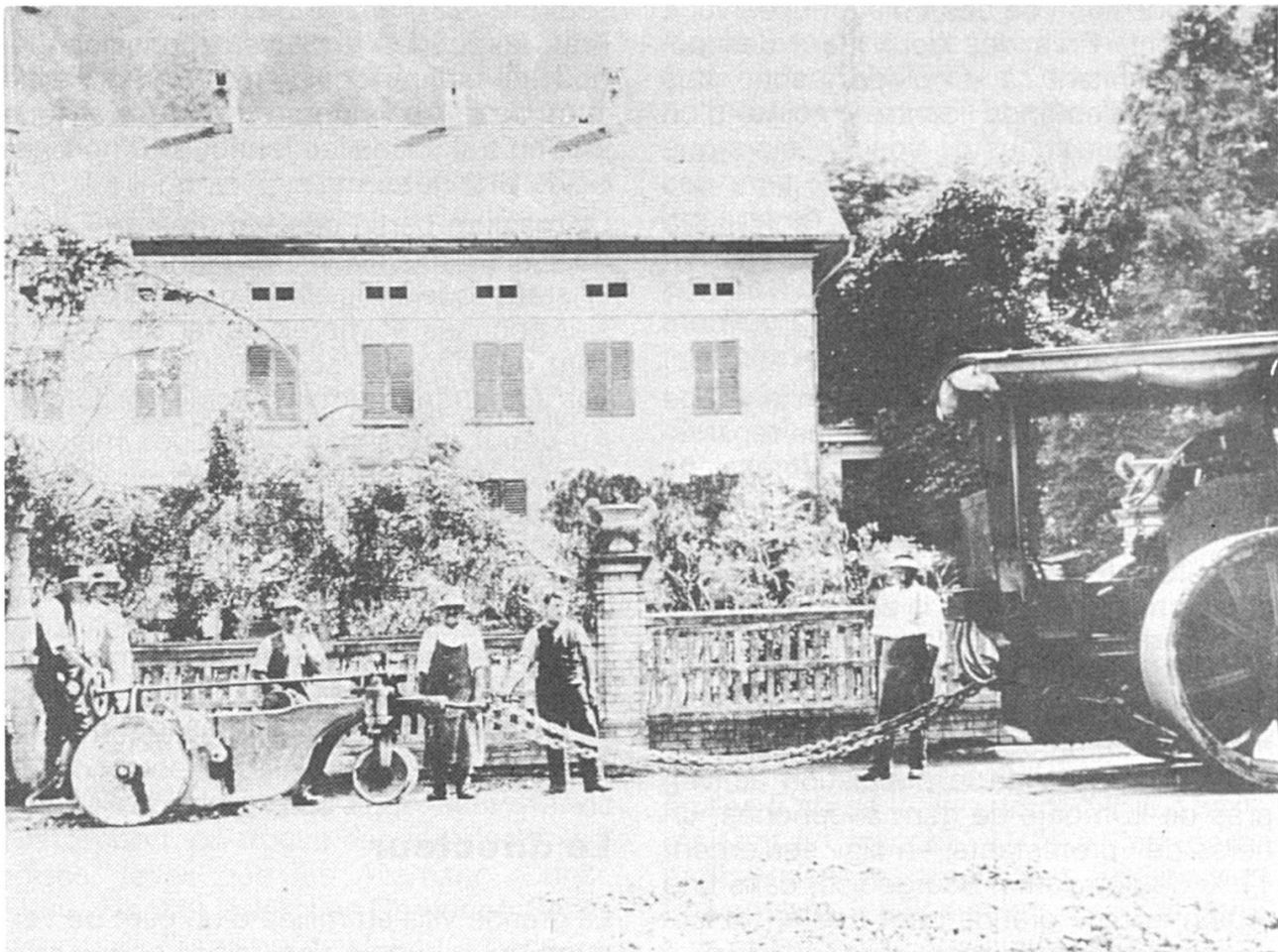
Parmi ces gens se trouve l'homme qui est à la fois le patron de l'usine et le régisseur de cette petite communauté particulière.

Le directeur

La grande villa au milieu d'un parc de verdure, qui la sépare des usines et des maisons d'habitation, est le symbole du pouvoir et de l'autorité que le directeur exerce non seulement dans l'entreprise, mais aussi sur la vie quotidienne des gens de Choindez. Les anciens ouvriers ont évoqué le souvenir de trois directeurs : Hugo Saemann (de 1901 à 1914), Max von Anacker (1916-1938) et Ernest Gehrig (1938-1950).

Au cours de la première moitié de ce siècle, seulement trois personnes ont assumé la direction de Choindez et ont marqué de leur empreinte la vie locale. Tous trois étaient originaires de la Suisse alémanique et avaient d'abord œuvré plus d'une dizaine d'années à la tête de l'Usine des Rondez, avant de reprendre la direction de Choindez.

Hugo Saemann était un homme énergique, soucieux de renforcer l'ordre et la discipline. Il développa une activité bénévole dans le domaine technique et social, notamment avec la construction de nombreux logements ; sa lutte contre l'alcoolisme est restée dans les mémoires.



Entretien de la route devant la villa du directeur.

Durant l'Entre-deux-guerres, le patron était Max von Anacker, un ingénieur d'origine autrichienne et soleuroise depuis 1883, marié, père de deux filles. Il a laissé le souvenir d'un homme orgueilleux, ayant peu de contact avec le personnel qui le désignait par le sobriquet de von Habenichts (pauvre diable). Son épouse Dora, née Ziegler, jouait un rôle actif sur le plan social.

Son successeur Ernest Gehrig, né en 1885 et décédé à Soleure en 1974, apparaît à travers le témoignage d'anciens ouvriers comme un homme dur, sévère, «rapin», mais juste.

Pour gérer l'entreprise, Max von Anacker peut s'appuyer sur des lieutenants fidèles. Adolphe Merki (1872-1948), ingénieur et fondé de pouvoir, et Antoine Klotz

(1876-1941), architecte, pour la partie technique ; Ernest Bernhard Bohrer (1865-1956), fondé de pouvoir, Werner Kraft, père, (1875-1942), caissier, auquel succède Louis Rosé (1880-1961) en 1927, Gustave Walther (1865-1922) et Samuel Bühler (1882-?), employés supérieurs, ainsi que Joseph Rötheli (1867-1955), responsable des expéditions, formaient la direction administrative et commerciale.

L'encadrement technique et administratif de l'entreprise comprenait une trentaine de personnes d'origine suisse alémanique, à une ou deux exceptions près. Ce personnel constituait un groupe particulier, distinct du reste du personnel ouvrier, non seulement au sein de l'entreprise, mais également dans la vie sociale et politique.



Dans le jardin de la maison du directeur.

Conditions de travail et rapports sociaux

Salaire, pouvoir d'achat et sécurité sociale

Le jour de paie a toujours été très attendu dans les familles ouvrières. A l'époque, les comptes salaires n'existaient pas. La manière dont l'ouvrier est rémunéré n'est pas innocente. A Choindéz, au début, la distribution des salaires était effectuée par les contremaîtres ou chefs d'équipe, «qui en gardaient pour eux» selon la rumeur. Par la suite, un escalier mobile permettait aux ouvriers d'accéder à la fenêtre du bureau où un employé leur remettait le sachet de paie.

Combien y avait-il dedans?

a) L'évolution des salaires

Selon les propres chiffres de l'entreprise, pendant la Première Guerre mondiale, le

salaire moyen par heure d'un ouvrier a passé de 60 ct. en 1914 à 1fr. 50 en 1919 (indice 100 à 250). Cependant, en raison de la réduction simultanée de la durée du travail à 48 heures au lieu de 60 (depuis 1889), l'augmentation du gain hebdomadaire n'a été en réalité que de 100 % (de 36 à 72 fr.), tandis que le coût de la vie calculé officiellement avait très rapidement grimpé de l'indice 100 en 1914 à 229 en 1918. Ainsi, au sortir de la guerre, le pouvoir d'achat des travailleurs avait baissé. A cet égard, la situation des ouvriers de Choindéz n'apparaît ni pire ni meilleure que celle des autres travailleurs de la métallurgie. Dans l'Entre-deux-guerres, les deux grandes crises, avec le chômage et la pression sur les salaires, rendent encore plus précaires les conditions de vie de la classe ouvrière, malgré une baisse du coût de la vie. Un ouvrier se souvient

qu'en 1927, à l'âge de 24 ans, il gagnait 85 centimes à l'heure, soit environ 80 francs par quinzaine ou 2000 francs par an.

En fait, il faudra attendre l'amélioration de la conjoncture économique de la fin des années trente pour enregistrer une progression des salaires (bientôt grignotée par une nouvelle hausse du coût de la vie), grâce aux allocations de renchérissement versées par Von Roll dans le cadre de la convention collective de la métallurgie, signée par l'Association patronale avec les syndicats ouvriers (FOMH et autres) en 1937 et renouvelée périodiquement par la suite. En 1947, le gain annuel moyen d'un ouvrier adulte des usines Von Roll s'élève à environ 6000 francs. En francs constants, le gain annuel de 1900 francs de 1914 correspondrait à un pouvoir d'achat de 4275 francs, sur la base de l'indice du coût de la vie à fin 1947.

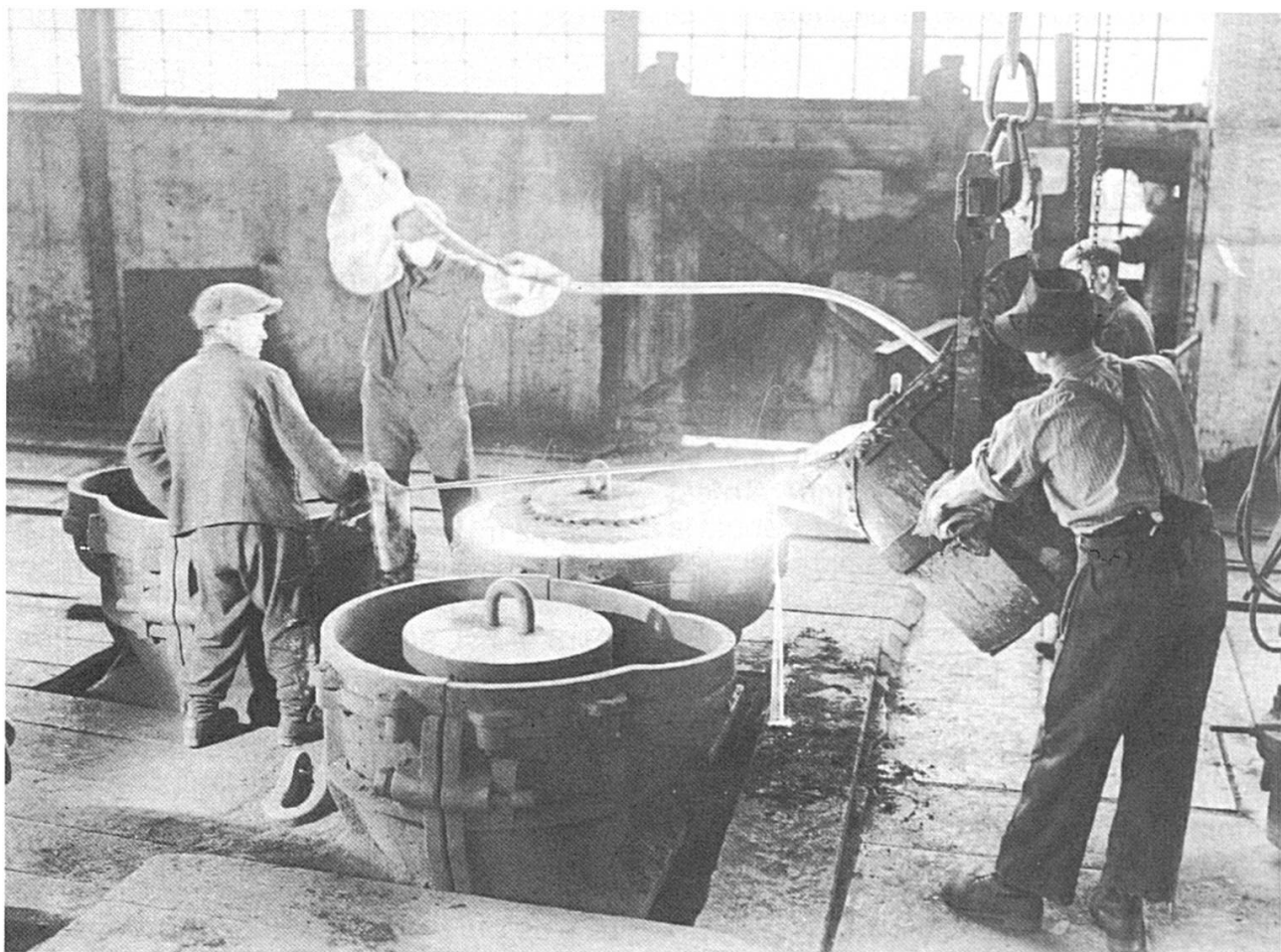
L'augmentation du salaire réel – plus 40% – est évidente, du point de vue de la

statistique officielle et de la direction de l'entreprise. Mais pour les familles ouvrières, on peut le supposer, la croissance de leur pouvoir d'achat ne devait pas être perçue aussi clairement, en regard de leurs besoins véritables, encore loin d'être satisfaits et qui n'étaient plus tout à fait les mêmes qu'au début du siècle.

Depuis 1928, la Direction a payé régulièrement aux ouvriers les gratifications que les employés ont reçues presque chaque année depuis l'époque de la fondation.

b) De la caisse maladie à l'assurance chômage

La Société de Secours mutuels des ouvriers des Usines de Choindez, fondée en 1883, est une caisse maladie, à laquelle devait adhérer tout ouvrier engagé définitivement par l'entreprise (art. 2 du règlement de fabrique). Son but est «*de former, au moyen de cotisations mensuelles, un*



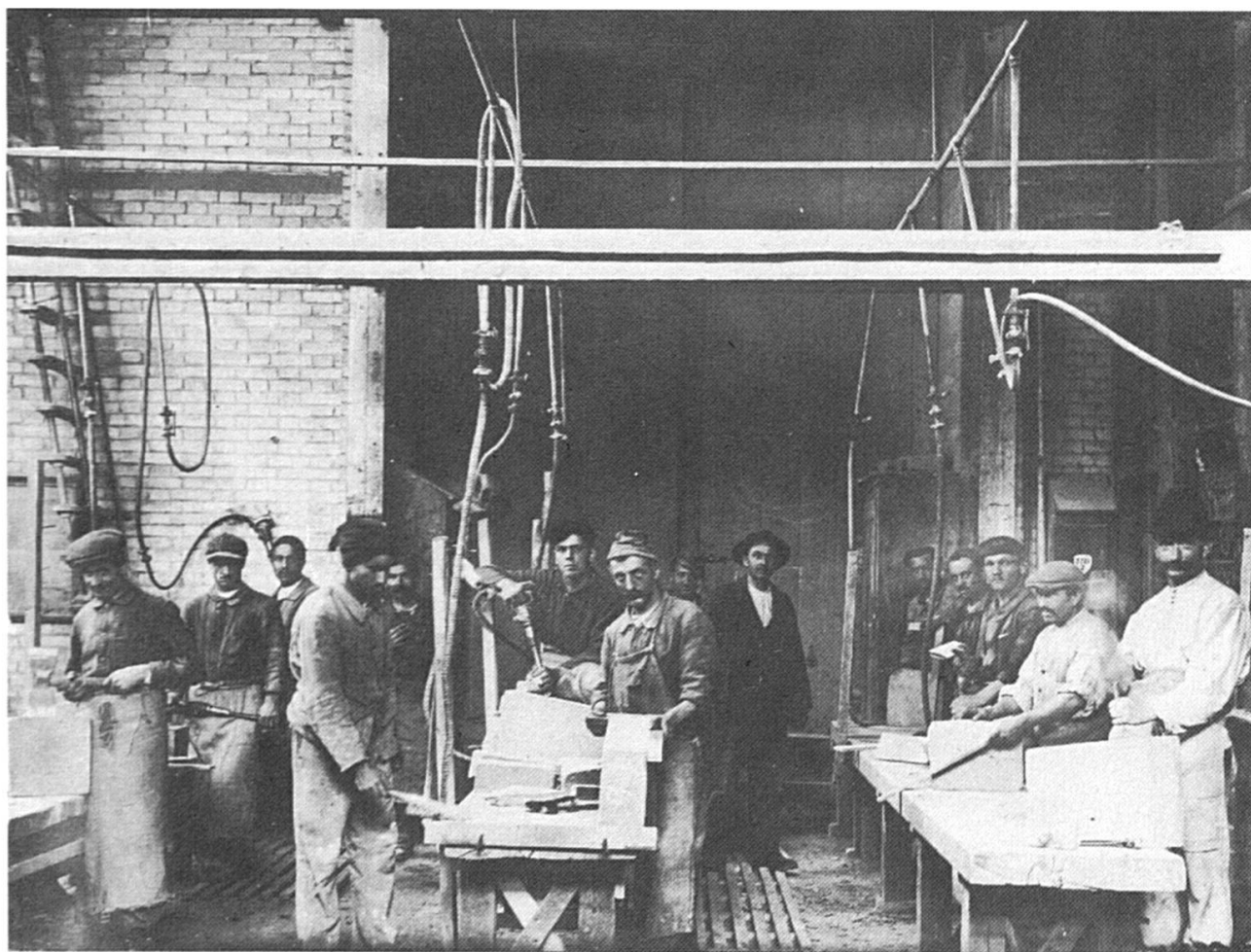
Fabrication de tuyaux selon la méthode de la coulée verticale, avec noyau de sable, avant 1925, date de l'adoption du procédé de coulage par centrifugation.

fonds destiné à venir en aide aux ouvriers malades et à payer les frais occasionnés par le médecin et l'apothicaire ; en outre, il sera accordé des secours aux ouvriers débiles (altersschwach) ou tombés dans l'infortune, ainsi qu'aux veuves et orphelins des membres défunts, autant que les moyens de la Société le permettront».³

Dans le cadre de la législation sur l'assurance-chômage promulguée au lendemain de la grande dépression de 1921-22, la Direction des usines Von Roll organisa une Caisse paritaire d'assurance-chômage sous la forme d'une association regroupant «volontairement» dans une section les assurés de chaque établissement. En fait, cette caisse visait à concurrencer celle de la Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie (FOMH). La Lutte syndicale du 12 juin 1926 se fait l'écho de la réaction d'«un ouvrier qui ne veut pas être dupé» à l'annonce de sa fondation :

«Nous constatons tout d'abord que les ouvriers n'ont pas demandé la création d'une telle caisse, mais que la maison en désire une dans son propre intérêt, pour pouvoir lier les ouvriers plus étroitement encore à l'entreprise. Ni la commission ouvrière, ni un autre représentant du personnel n'a été invité à participer aux délibérations sur les statuts, ceux-ci ont été arbitrairement établis par la maison. Il est certain que la maison elle-même ne croit pas que les statuts pourront encore être modifiés par l'assemblée constitutive, sans quoi elle ne les aurait pas fait accepter par l'Office fédéral du Travail et fait imprimer.»

Après avoir contesté la fiabilité financière d'une telle caisse en cas de chômage, l'auteur de l'article dénonce le fait que non seulement l'admission dépend d'une recommandation de la direction, mais qu'elle s'arrogue, en sus, la nomination de la moitié des membres du comité. Il met



Ouvriers dans l'atelier de taillage des pierres réfractaires pour le haut fourneau.

les ouvriers en garde contre l'adhésion à cette caisse patronale, «*qui est dirigée avant tout contre le syndicat tant détesté, ne constitue pas autre chose qu'un ligotement des ouvriers et la perte de leur liberté contre une vile récompense*». Aussi conclut-il en invitant les non-syndiqués à

préférer la caisse de chômage de la FOMH qui offre des garanties bien meilleures, parce qu'elle est «*édifiée sur une base bien plus large et a prouvé, après plus de vingt ans d'existence, sa capacité d'action*».

Le travail des femmes

Un document étonnant publié dans un numéro de Bouquet en 1972, envoyé par Mme Cyrille Bourquin, de Renan, qui raconte :

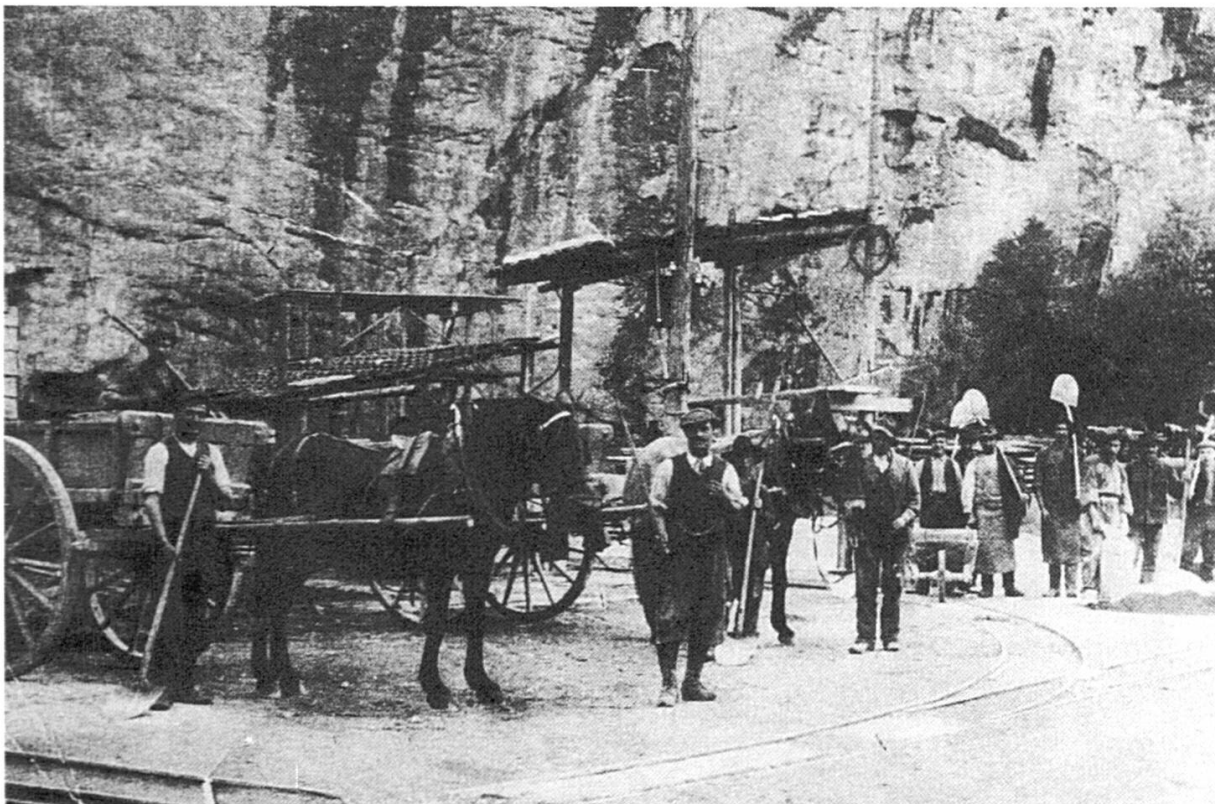
«Cette photo date de 1910. Elle fut prise lors du sarclage sur la voie ferrée, de Courrendlin à Bévillard. Ma grand-mère est la seconde depuis la gauche. Elle se levait le matin à 5 heures pour se rendre au travail. Elle avait 48 ans lors de cette photo et avait encore huit enfants. Pendant les vacances d'été, ma mère (âgée alors de 14 ans) allait aussi (...) travailler sur la voie ferrée pour 20 centimes de l'heure. Ma grand-mère touchait 3 francs par jour (10 heures). Comme menu pour le repas de midi, ces dames se contentaient de soupe ou de café, parfois un petit légume, des oeufs durs ou au plat cuits sur un petit réchaud à alcool, parfois une omelette. Mais, malgré tout, elles chantaient durant les pauses...».

Les deux personnes à droite seraient «des Courrendlin» : M. Saner et Mme Champion.



La glacière

Des témoins se souviennent qu'une glacière avait été aménagée contre la paroi rocheuse appelée Echofels, endroit protégé des rayons solaires. On avait dressé un échafaudage qui formait un immense prisme d'environ 3 m. sur 3 m. de base et de 6 m. de hauteur, avec deux plates-formes en rondins espacés, l'une tout en haut, l'autre au milieu. Durant la saison hivernale, une conduite d'eau, qui montait au centre de la construction les aspergeait de fines goutelettes d'eau. Ainsi se formaient deux masses de glace avec des stalactites. Cette glace restait solide pendant la belle saison. Une partie était cependant stockée dans la Eiskeller, local aménagé dans une cabane située au pied de la montagne en-dessous du pavillon. Cette glace était utilisée par «la Direction» (réd. : toujours citée en premier par les personnes interrogées), par la cantine pour maintenir la bière au frais ainsi que par l'hôpital pour l'appliquer sur les contusions. Ci-dessous : ouvriers terrassiers devant l'Echofels.



Relations entre la Société et son personnel : la famille Von Roll

Dans le livre commémorant le 125^e anniversaire de la Société des Usines Louis de Roll S.A. en 1948, offert par la direction aux ouvriers, le chapitre consacré aux «relations entre la Société et son personnel»

commence par cette profession de foi patronale :

«Notre société a débuté très modestement au XIX^e siècle sur le terrain d'une communauté patriarcale de travail et d'existence, qui a reconnu de bonne heure la nécessité d'une collaboration entre employeurs et employés. Avec le temps, elle est devenue la grande «Famille de Roll», qui comprend plusieurs géné-

rations des mêmes familles. A part quelques divergences d'opinion passagères, elle est restée jusqu'ici unie». ⁴

Une étude récente décrit ainsi les rapports entre la direction et le personnel :

«Choindez est un bon exemple de la fonction d'intégration dont est empreinte la politique de construction de l'entreprise. En effet, les maisons sont regroupées sur un espace restreint, dans des gorges sombres, à proximité immédiate de la fonderie ; de la sorte, travail et logis sont à peine séparés. Les établissements Von Roll disposent d'ailleurs largement de la condition des ouvriers et de leur familles, en étant propriétaires non seulement de la fabrique mais encore des logements du personnel. Le plus souvent dans ce type de village industriel, les contrats de location et de travail sont liés et les loyers directement prélevés sur les salaires. En cas de conflit de travail, la direction dispose ainsi d'un double moyen de pression, dans la mesure où les ouvriers peuvent

perdre non seulement leur travail mais aussi leur logement ; de même, elle contrôle les nombreux sous-locataires.» ⁵

Le travail, le logement, mais aussi les services :

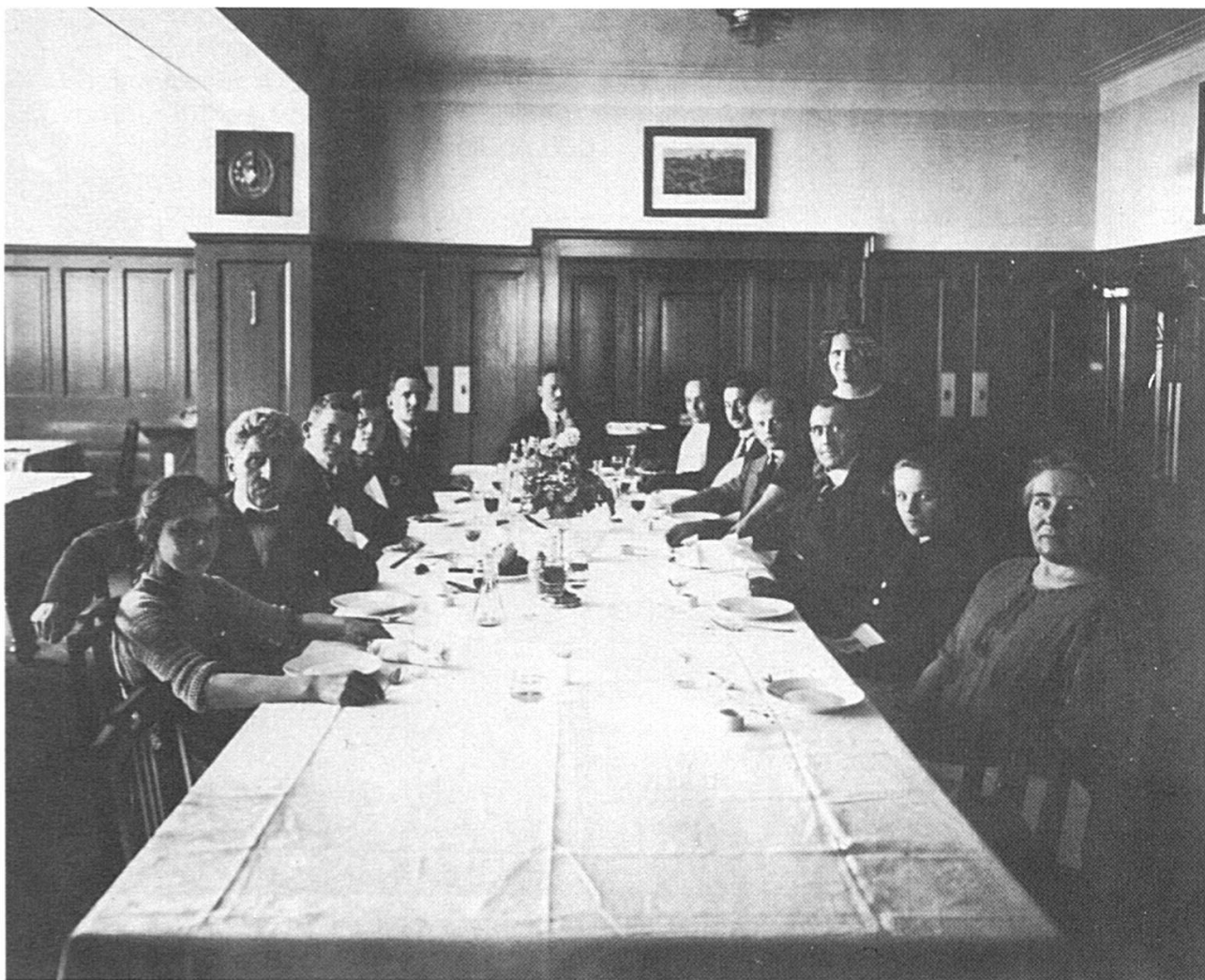
«L'argent des familles d'ouvriers revient dans le magasin de l'entreprise ; l'hôpital appartient à cette dernière, ainsi que l'école où les enfants s'instruisent et apprennent à devenir de futurs ouvriers (...). Le contrôle de la direction est omniprésent jusqu'à la cantine.»

«Choindez, font remarquer les auteurs, s'est développé à l'opposé des formes de vie prolétarienne ; en effet, les fréquents changements de domicile et d'emploi ont pu être évités, de même que les prestations de travail irrégulières, l'alcoolisme et, grâce à l'école ménagère, la négligence réputée caractéristique des femmes d'ouvriers.» ⁶

D'un autre côté, cette situation présentait des aspects positifs :



La salle à manger de l'ancienne cantine.



Une des salles à manger de la nouvelle cantine. Deuxième depuis la gauche : Hans Hauri, technicien et maître professionnel.

« Pour l'époque où ils ont été construits et pour les conditions qui prévalaient alors, les logements de Choindez offraient à maints égards un bon niveau de confort et étaient pour la plupart assez économiques. Enfin, la proximité des usines avantageaient les ouvriers et la possibilité pour ceux-ci de cultiver un jardin potager leur permettait de réduire la part des dépenses alimentaires. »

Les conditions d'existence dans le village industriel favorisaient un mode de vie communautaire. Malgré le contrôle patronal, « il n'est dès lors pas étonnant que le petit nombre de personnes, pour la plupart des rentiers, demeurant encore dans les immeubles de Choindez évoquent sous un jour favorable l'époque où les gorges étaient réellement habitées ». ⁷

On peut imaginer que dans un tel cadre,

les militants syndicalistes ont pu apparaître comme des trouble-fêtes, et pas seulement aux yeux de la direction.

Un partenaire indésirable : le syndicalisme ouvrier

Malgré la fondation de la section de Delémont et environs de la Fédération suisse des ouvriers métallurgistes en 1899, le mouvement syndical éprouva beaucoup de difficultés à s'implanter à Choindez. En mai 1913, on ne compte qu'un seul ouvrier syndiqué à Choindez ! Par peur des représailles patronales ? Sans aucun doute, le licenciement, au lendemain du 1^{er} Mai 1899, du premier président de la petite section syndicale delémontaine par le directeur de Choindez aura eu l'effet



L'ancien Moulin des Roches sur la route allant de Courrendlin à Choindez. En 1920, ces maisons abritaient huit familles, soit 42 personnes.

dissuasif recherché. Mais la réticence à l'égard du syndicalisme parmi les ouvriers de Choindez apparaît autant comme l'effet du paternalisme éclairé pratiqué par l'entreprise Von Roll.⁸

Il faut attendre 1917 pour voir le syndicalisme s'implanter sérieusement à Choindez – 385 adhérents – sous l'impulsion du secrétaire FOMH permanent pour la vallée de la Birse récemment entré en fonction. Vers la fin de la guerre la lutte contre la vie chère et pour la réduction du temps de travail sont deux thèmes majeurs qui mobilisent la classe ouvrière.

Les ouvriers de Von Roll revendiquent : le doublement de l'allocation de renchérissement, une augmentation de salaire de 5 centimes à l'heure ainsi que le samedi après-midi de congé. Face à un mouvement syndical qui grandit et durcit ses positions, le patronat doit lâcher du lest. Dans l'industrie des machines et métaux,

la FOMH et l'association patronale concluent un accord réduisant, dès le 1^{er} avril 1917, la durée du travail hebdomadaire de 57 à 54 heures avec compensation de salaire.

Quant aux adaptations de salaires, elles ne suffisaient pas à compenser la hausse vertigineuse des prix. La baisse catastrophique des conditions de vie des ouvriers et des employés depuis le début de la guerre est la cause principale de la grève générale qui paralyse la Suisse du 12 au 14 novembre 1918.

Le mot d'ordre du Comité d'Olten fut massivement respecté par les cheminots et les ouvriers des grandes villes de Suisse alémanique, beaucoup moins en Suisse romande et dans le Jura. La grève générale fut largement suivie dans le Haut-Vallon de Saint-Imier, à Tramelan, Moutier et Delémont, mais peu ou pas du tout en Ajoie et aux Franches-Montagnes.⁹ Selon

le rapport rédigé par le président de la section FOMH de Delémont, aux Rondez, 180 ouvriers sur 470 ont osé bravé la direction durant les trois jours. A Choindez, en revanche, 80 ouvriers sur près de 600 ont débrayé le premier jour ; le dernier, une demi-douzaine seulement continuaient la grève.¹⁰

L'année 1919, la classe ouvrière suisse récolta enfin le fruit de longues années de lutte : la semaine de 48 heures. Sans le choc de la grève générale, cette réduction sensible du temps de travail – de 54 à 48 heures – n'aurait pas été obtenue si rapidement. Introduite dès le 1^{er} octobre dans la métallurgie, elle fut inscrite dans la loi sur les fabriques avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1920.

En ce qui concerne l'amélioration immédiate des conditions de salaire et de travail, la FOMH avait soumis un cahier de revendications à l'Association suisse des industriels sur machines et métaux : salaires minima, forte augmentation des salaires, transformation des allocations de renchérissement en salaire, réglementation des vacances et du travail en équipes. Dans un contexte social tendu, en mars 1920, une grève paralysa Gerlafingen, l'usine la plus importante du groupe Von Roll. Près de mille ouvriers – les deux tiers du personnel – ont lutté vaillamment pendant cinq semaines pour de meilleures conditions de travail. Malheureusement pour eux, le mouvement de grève ne s'est pas étendu, même pas aux autres fonderies de cette société. Et il n'est pas sûr qu'un mot d'ordre de cesser le travail aurait été suivi à Choindez.

En effet, le groupe FOMH de l'entreprise, qui avait compté plus de 300 syndiqués à fin 1917, ne fonctionnait plus. De nombreuses défections avaient été enregistrées. Dans cette fonderie, «une réaction féroce se faisait sentir depuis longtemps», la situation apparaissait si défavorable que le comité de section ne voulait pas prendre la responsabilité d'engager dans le mouvement les quelques rares militants restés fidèles. Choindez demeura donc en dehors de l'action revendicative menée alors dans l'industrie des machines et des métaux.¹¹

Simultanément, les militants de la FOMH subissaient la concurrence des syndicats chrétiens récemment implantés dans le Jura. A Courrendlin, la section de l'Union romande des travailleurs catholiques constituée le 21 avril 1920 compta jusqu'à 80 membres en 1924. La section locale de la Caisse-maladie chrétienne sociale fut créée l'année suivante et la Caisse Raiffeisen le 24 mars 1926. L'offensive chrétienne-sociale contre les «*syndicats rouges*» pour «*maintenir les ouvriers catholiques dans le respect de la propriété, de la religion et de la patrie*» était menée sous la houlette de l'abbé Paul Bourquard, qui justement fut nommé curé de Courrendlin (octobre 1923-août 1955).¹²

Contre la prolongation de la durée du travail

L'une des conséquences de la grande crise économique du début des années vingt fut incontestablement l'affaiblissement du mouvement syndical, contraint à la défensive par les tentatives patronales de revenir sur les acquis du temps de guerre et de la grève générale. Dans l'industrie des machines et métaux, la FOMH fut confrontée à trois vagues d'assaut : les deux premières emportèrent les allocations de renchérissement, la troisième entama le salaire de base.

La semaine de 48 heures fut également remise en cause, notamment par le projet de révision de la loi sur les fabriques reportant la semaine de travail à 54 heures. Il s'agit de la fameuse loi Schulthess, contre laquelle les syndicats et la gauche se mobilisèrent victorieusement en février 1924.

Mais, contre l'avis des travailleurs, la prolongation de la durée du travail fut imposée provisoirement dans certaines entreprises, non touchées par la crise.

A fin mars, rapporte la *Chronique jurassienne* 1922¹³,

«*les Usines de Choindez ont tellement de commandes qu'elles demandent à leurs ouvriers d'accepter une augmentation des heures de travail (52 heures par semaine au lieu de 48). Ce surcroît d'occupation*

provient du fait que l'on installe de nombreuses conduites d'eau ou canalisations pour donner de l'ouvrage aux chômeurs et Choindez est à peu près la seule usine de la Suisse qui puisse fournir les tuyaux en fonte ou autres matériaux du même genre. Mais, chose à peine croyable, les ouvriers de Choindez refusent cette bonne aubaine : le cas est soumis au Département de l'économie publique qui fait droit à la demande de Choindez».

La Lutte syndicale du 1^{er} avril salua comme «un verdict significatif pour la journée de huit heures» le résultat de la consultation des ouvriers organisée par la direction : 351 ouvriers étaient contre la semaine de 52 heures et 142 pour. «Ces messieurs peuvent se convaincre maintenant que leurs ouvriers quoique n'étant pas syndiqués, sont partisans résolus de la journée de huit heures», commentait le journal de la FOMH. Il concluait ainsi : «Nous félicitons ces travailleurs d'avoir repoussé la proposition patronale, d'autant plus qu'ils obéissaient à un sentiment de solidarité en refusant l'augmentation de la durée du travail au moment où il y a tant de chômeurs.»

Ce n'était pas l'avis du correspondant du *Démocrate* du 29 mars 1922, lequel expliquait ainsi le refus des ouvriers : «Des renseignements obtenus de la part des ouvriers eux-mêmes, il ressort que ce n'est nullement une question de principe qui détermine leur vote. Ce sont plutôt des intérêts particuliers ; et c'est aussi un peu l'égoïsme. Nombreux sont les ouvriers de Choindez, qui ont au village, un champ à cultiver, un jardin à bêcher, quelques bêtes à soigner, en un mot une petite occupation en dehors des heures de l'usine. C'est pour ça qu'ils ne voudraient pas renoncer au congé du samedi après-midi, qui leur est précieux.»

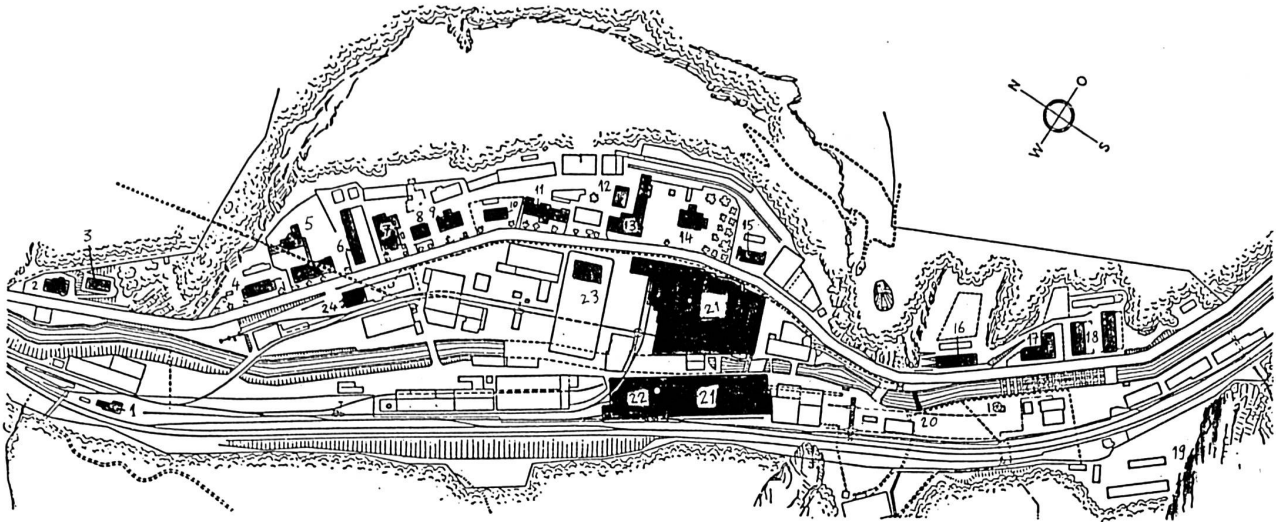
En d'autres termes, les intérêts légitimes des ouvriers auraient dû s'effacer devant la logique patronale. Un point de vue que partageait évidemment le chef du Département cantonal de l'économie publique qui accorda la dérogation à la loi fédérale sur le travail demandée par la direction.

Malgré la pression patronale et la faiblesse de l'implantation du mouvement syndical, les ouvriers de Choindez n'avaient pas craint d'exprimer leur aspiration à plus de temps libre.



A droite, le quartier de la forge à Courrendlin vers 1920 : on y recensait alors 49 ménages et quelque 220 habitants (Swissair/Photo+Vermessung AG).

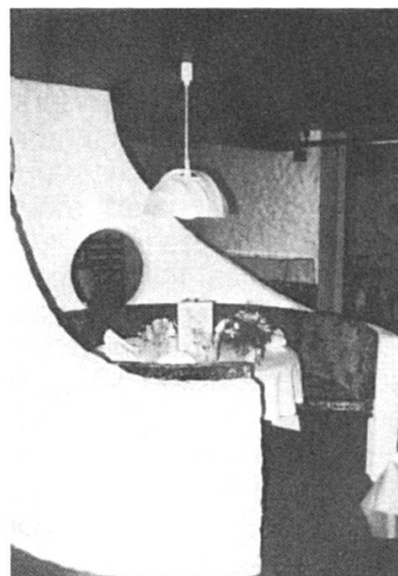
L'usine et le village de Choindez (plan de 1948)



- | | | | |
|-------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| 1 Gare CFF | 7 Cantine (restaurant) | 13 Bureaux | 19 Echofels |
| 2 Le Martinet (hôpital) | 8 Magasin (coopérative) | 14 Maison du directeur | 20 Le Râteau (barrage) |
| 3 Oele (employés) | 9 Ecole | 15 Laborantenhaus | 21 Fonderie |
| 4 Felsenau | 10 Beamtenhaus | 16 La Wehr | 22 Four à réduction électrique |
| 5 Logierhaus 1 et 2 | 11 Ancienne cantine | 17 Flügelhaus | 23 Jäggihaus (Atelier mécanique) |
| 6 Caserne (poste) | 12 Derrière Bureau | 18 Maisons blanche et grise | 24 Dynamo (centrale électrique) |

Nouvelle formule !

- **Broches et brochettes**
(viande, volaille, poisson, fruits de mer)
cuisinées devant vous
- Salle à manger au cadre feutré et intime
- Menus d'affaires et repas de familles
- Plats du jour
- Salle de réunion



Rôtisserie du Centre

Se recommandent : Michelle et Philippe Luthi

2740 Moutier 78, rue Centrale 032 - 93 17 89



PIGNONS ET ROUES D'HORLOGERIE ET D'APPAREILLAGE
DÉCOLLETAGE ET REPRISE EN TOUS GENRES
GALVANOPLASTIE - DÉROUILLAGE

HELIOS A. CHARPILLOZ S.A.
CH-2735 BEVILARD



"Jäggihaus" : la plus ancienne maison d'habitation de Choindex, démolie en 1941 pour faire place au nouvel atelier mécanique. Au fond à gauche : l'ancien atelier de mécanique.

La vie quotidienne

Le logement

La construction de maisons locatives par les Usines Louis de Roll S.A. n'est pas une particularité de Choindex :

«La Société s'est vue amenée de bonne heure à construire ses propres maisons d'habitation pour les ouvriers et les employés, spécialement à Gerlafingen et à Klus. Avec le temps Olten, Berne et Les Rondez (Delémont) ont suivi la même voie pour arriver à loger leur personnel, malgré le niveau élevé des loyers communaux, dans de bons appartements et à des conditions avantageuses.»¹⁴

La plupart des habitations de Choindex ont été construites entre 1880 et 1912. Il s'agissait de faire venir dans les gorges de Moutier et d'attacher à l'entreprise des

ouvriers venant en grande partie de Suisse alémanique. L'équipement immobilier ne s'est pas limité au site de Choindex ; l'entreprise a aussi bâti à La Verrerie et dans le quartier de La Forge à Courrendlin. L'habitat reflétait la hiérarchie professionnelle au sein de l'entreprise. Aux fonctions de directeur, cadres, employés, ouvriers et saisonniers correspondaient des types de logement : villa entourée d'un parc, maisons à quatre appartements, immeubles locatifs, baraques en bois.

a) Les maisons des employés

Quelques belles maisons pour quatre familles, avec jardin, sont destinées aux cadres, aux employés et aux techniciens ; elles sont équipées d'une salle de bain par appartement.

En traversant Choindez du nord au sud, on rencontre successivement l'*Oele*, construite en 1906 en même temps et à côté du *Martinet*, qui servit d'hôpital jusqu'en 1926 avant d'être reconverti en maison d'habitation : en 1960, on recensait 4 ménages et 13 personnes dans la première et 4 ménages et 14 personnes dans la seconde. A côté de l'école, on trouve la *Beamtenhaus* : maison pour cadres et techniciens, conçue pour loger quatre familles ; en 1960, 3 ménages représentant 9 personnes y résidaient. Ces maisons sont encore habitées aujourd'hui. Une autre appelée *Derrière Bureau*, sise à l'écart de la route, fut démolie il y a une vingtaine d'années en même temps que l'ancien bâtiment administratif.

Bâtiment locatif avec une aile destinée aux familles d'employés, la *Flügelhaus*, détruite en 1986, était le premier des trois immeubles construits en 1911-1912 à la

sortie sud de Choindez. C'était une bâtisse en forme de L, à trois niveaux dont l'un mansardé. Ses appartements disposaient d'une salle de bain. En 1960, on y comptait encore 11 ménages et 27 personnes.

b) L'habitat ouvrier

Moins confortables étaient les immeubles locatifs réservés aux ouvriers. En remontant le village vers 1920, on passait d'abord devant la *Felsenau*, déjà visible sur les plans de 1895 et rehaussée d'un étage en 1910. Aujourd'hui, elle constitue le dernier exemple de ces maisons d'habitation prévues pour loger des familles ouvrières qui étaient généralement formées de petits appartements de deux ou trois pièces, comportant de grandes vérandas à l'arrière, ainsi qu'un jardin potager. En 1960, elle comptait 12 ménages et 35 personnes.



La "Laborantenhaus" : une des plus anciennes maisons ouvrières, construite avant 1873 et démolie en 1973 pour faire place au garage.



La "Logierhaus" no 1 et la "Felsenau" vues de l'arrière (photo Ch. Torriani, 1990).

A côté se dresse la *Logierhaus N° 1*, bâtiment construit en 1900 pour accueillir les ouvriers célibataires, avec salle à manger, bibliothèque, bains et chauffage central. Située derrière, au pied de la falaise, la *Logierhaus N° 2*, une grande construction en maçonnerie au toit plat érigée en 1911, était également destinée aux célibataires. Ces deux grandes bâtisses permettaient de loger en garni plus d'une centaine d'ouvriers et d'employés. En 1960, la première abritait 8 familles comptant ensemble 23 personnes et 12 ouvriers célibataires, la seconde 78 personnes seules ; à cette date, sur les 113 habitants de ces deux immeubles, la moitié étaient des travailleurs étrangers.

Construction allongée de trois étages orientée perpendiculairement à la route cantonale, la *Caserne*, qui apparaît déjà sur le plan de 1895, était la plus grande des maisons ouvrières avec dix-huit ap-

partements comprenant cuisine et toilettes au nord et deux ou trois pièces bien exposées du côté sud. En 1960, 16 ménages, soit 48 personnes, vivaient encore dans cet immeuble aujourd'hui abandonné et voué à la démolition.

Plus loin, de l'autre côté de la route, en face de la remise qui se trouve entre l'ancienne cantine et le nouveau bâtiment administratif, s'élevait la *Jäggihus*, la première maison d'habitation édifée à Choindez, vers 1846. Elle est désignée comme *Speisesaal* sur un plan de 1909. Selon un témoignage oral, dans l'Entre-deux-guerres, elle abrita aussi des bureaux et un atelier de bricolage pour les jeunes avant d'être démolie pour laisser la place au nouvel atelier mécanique en 1941. Autre maison locative pour familles ouvrières, édifée à proximité de la villa du directeur avant 1873, la *Laborantenhaus* se dressait à l'emplacement du garage actuel.

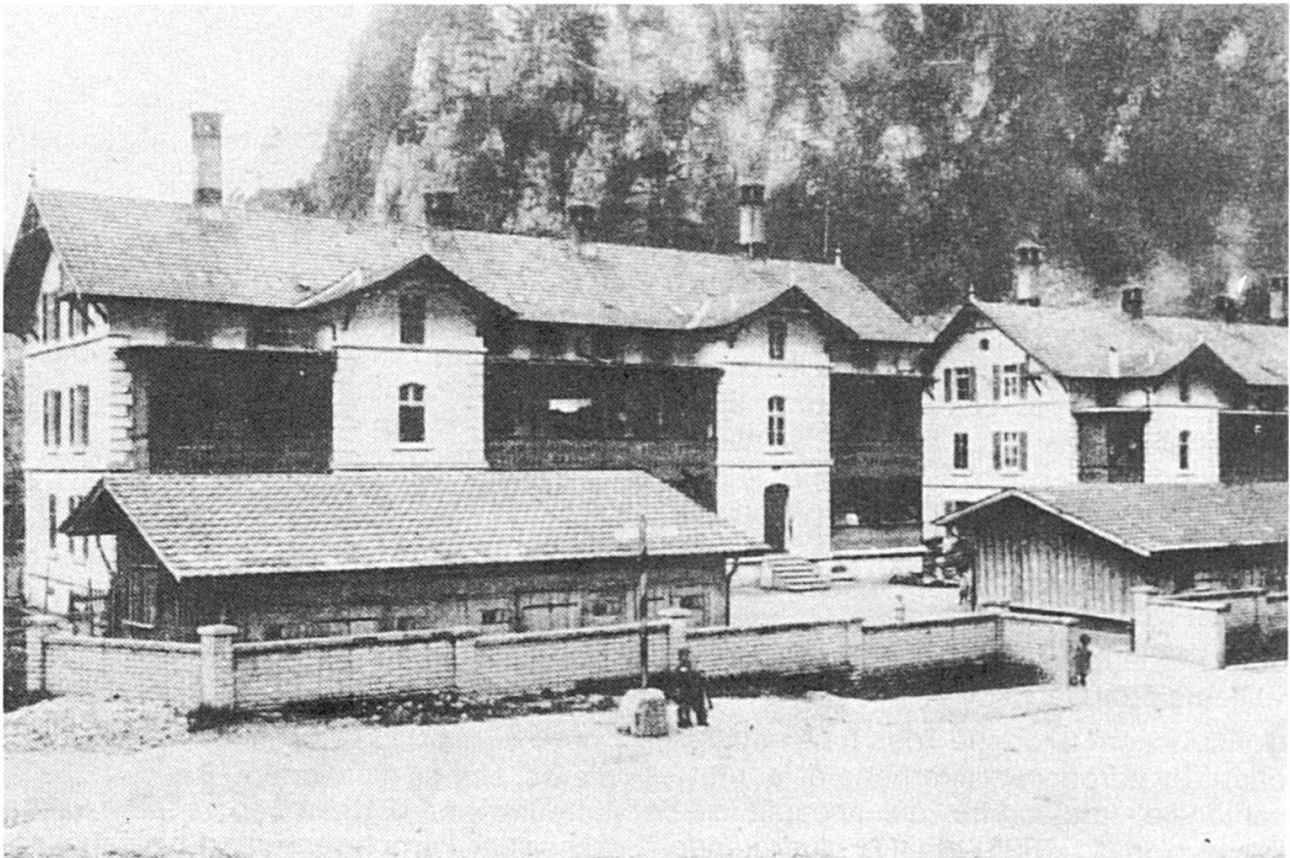
A la sortie sud de Choindez, sur la gauche de la route, l'entreprise avait construit quatre immeubles locatifs «*imprégnés des courants qui modélaient l'architecture du début du XX^e siècle*». Le premier, appelé la *Wehr*, situé à la hauteur du barrage sur la Birse, était un imposant immeuble-caserne pour familles ouvrières, bâti en 1907 ; le rez-de-chaussée en bossage servait de dépôt ; en 1960, 11 ménages et 47 personnes y vivaient. Plus loin, après la *Flügelhaus* déjà évoquée plus haut, on trouve deux maisons pour familles ouvrières, la *Blanche* et la *Grise*, construites en 1912. En 1960, elles abritaient encore respectivement 13 ménages et 52 personnes, 14 ménages et 54 personnes, dont environ un quart d'étrangers. Ces quatre maisons typiques d'une époque, qui marquaient fortement le paysage, furent démolies entre 1982 et 1987. Il n'en reste aujourd'hui que des vestiges des murs de fondation qui affleurent à la surface d'un terrain vague peu à peu reconquis par la végétation.

De l'autre côté de la Birse, en amont de l'*Echofels*, on trouvait avant 1914 les «*barraques des Italiens*», construites entre la ligne de chemin de fer et l'orée de la forêt pour héberger les travailleurs saisonniers. Dans l'Entre-deux-guerres, elles n'étaient plus habitées.

c) La Verrerie

En 1895, l'entreprise construisit deux maisons d'habitation avec bûchers pour des familles ouvrières au lieu-dit La Verrerie, à moins d'un kilomètre au sud-est de Choindez, près d'un coude de la Birse, à l'intersection de la route cantonale et de l'embranchement qui monte à Rebeuvelier. A cet emplacement s'élevait l'ancienne verrerie de Roches, en activité de 1797 à 1853 environ, immortalisée par plusieurs gravures et une aquarelle du peintre pré-vôtois Jacques-Henry Juillerat (1777-1860).¹⁵

En 1910, on y recensait 110 personnes réparties en 19 ménages et, dix ans après, 75 personnes pour 13 ménages. En 1960,



La Verrerie : les deux maisons locatives, avec leurs bûchers, construites en 1895.



Habitations ouvrières construites au début du XX^e siècle et démolies entre 1982 et 1987 : de gauche à droite, la "Wehr", la "Flügelhaus", la "blanche" et la "grise".

on dénombrait encore 14 ménages et 59 personnes dans les deux bâtiments qui furent démolis vers 1980.

Un ancien locataire se rappelle que dans les années trente le loyer était de 18 francs par mois, mais le gain journalier n'était alors que de 3 francs. Pourtant, on ne vivait pas trop mal grâce à l'entretien de jardins potagers et à l'élevage de petit bétail (poules, lapins, cochons). On pêchait des truites dans le ruisseau de Rebeuvelier.

Le dimanche matin, on allait à la messe ou au culte ; l'après-midi, on jouait aux cartes, à la pétanque ou au quinet, jeu consistant à projeter un bout de bois d'une quinzaine de centimètres, pointu aux deux extrémités, en frappant sur l'un des bouts avec un bâton ; ce jeu était pratiqué tant par les adultes que par les enfants.

De la cuisine familiale à la cantine

a) Les fours à pain de La Forge et de Choindez

Nourriture de base, le pain ne provenait pas seulement des deux boulangeries du village. Beaucoup de familles faisaient elles-mêmes leur pain. Pour la cuisson, elles pouvaient utiliser les deux fours mis à disposition par l'entreprise. En juillet 1895, la *Feuille officielle* avait annoncé la construction d'«un bâtiment pour bûcher, buanderie et boulangerie» à Choindez ainsi que d'un four à pain dans un bâtiment de La Forge à Courrendlin. Les terrains du lieu-dit La Forge à Courrendlin appartenaient à la société Von Roll depuis le rachat en 1880 des anciennes forges d'Undervelier et de leurs dépendances à Courrendlin.

Les anciens se souviennent du temps de leur jeunesse. La vie se déroulait alors d'une manière beaucoup plus communautaire, moins individualiste qu'aujourd'hui. Les habitants de La Forge allaient chercher l'eau à la fontaine. Le soir, ils aimaient à se retrouver sous l'unique lampe à gaz du quartier. Ils lavaient leur linge dans une buanderie commune, l'actuel atelier du *mairtchâ* (maréchal) au bord de la Birse. C'est dans ce bâtiment que se trouvait le four à pain. On faisait généralement une fournée par quinzaine. Pour Noël, on cuisait des tresses (les *Wecks*).

Le four à pain de Choindez se trouvait près du bâtiment à quatre logements situé derrière les anciens bureaux. Les femmes préparaient la pâte et, à l'occasion du Jeûne Fédéral, elles y faisaient cuire des gâteaux aux pruneaux. Le surplus de chaleur fourni par la fonderie était utilisé pour le séchage des haricots, des champignons, des pruneaux et des

schnitz (tranches de pommes ou de poires séchées).

Le lait était livré à domicile. Une des personnes interrogées avait gardé le souvenir de la fille du laitier Siegenthaler de Courrendlin amenant le lait à Choindez et à La Verrerie avec un char tiré par un cheval. Elle s'arrêtait devant les maisons ouvrières, mais, à la maison des employés à côté de l'hôpital, la laitière desservait les familles à chaque étage. La ferme du Vevey, au-dessus de Roches, propriété de l'entreprise, fournissait une fois par semaine les œufs pour le directeur, l'hôpital et la cantine.

b) Jardins potagers et magasin

La plupart des maisons d'habitation étaient flanquées de jardins potagers qui fournissaient un apport bienvenu et bon marché en légumes frais à la plupart des familles. Celles-ci pouvaient également s'approvisionner sur place à la Société co-



A l'intérieur de la "maison grise", dernière maison à la sortie de Choindez en direction de Moutier. Cuisine et séjour.

opérative de consommation de Choindez, dont le magasin se trouvait dans le bâtiment situé entre l'actuel hôtel-restaurant (la cantine) et l'école aujourd'hui désaffectée. Epicerie-mercerie, petit bazar, on s'y procurait non seulement des produits alimentaires, mais aussi tout ce qui peut servir à la tenue du ménage et à l'entretien de la famille. Les gens de Rebeuvelier et de Vellerat venaient également y faire leurs emplettes. Pour les habits et d'autres achats importants, on se rendait à Delémont. Si le magasin, repris plus tard par la Coop, est fermé depuis plusieurs années, en revanche la cantine est devenue un hôtel-restaurant toujours en activité.

c) La cantine

A Choindez comme dans ses autres établissements, la société Louis de Roll s'est

également préoccupée des ouvriers et employés célibataires et de ceux qui ne pouvaient pas rentrer chez eux pour le repas de midi et qui n'étaient pas pensionnaires d'une ou l'autre des familles du lieu. Elle organisa d'abord un service de ravitaillement : *la Société des transports des dîners*. Pendant des décennies le «char des dîners», un fourgon avec des casiers tiré par un cheval, traversait chaque matin le village pour ramasser les paniers des repas préparés par les femmes. Les hommes cassaient la croûte dans l'un des réfectoires aménagés par l'entreprise, dans la *Jäggihus* ou dans l'ancienne cantine.

Les ouvriers pouvaient obtenir à la cantine «des repas à bon marché et abondants, grâce à des subsides considérables de la Société». La première cantine de Choindez fut érigée dans les années



L'intérieur du magasin de la Société de Consommation. L'un des enfants porte un bidon pour le pétrole d'éclairage. Deux écriteaux en trois langues - allemand, français et italien - interdisent aux clients de cracher par terre.



Le "char des diners", devant la maison Monnin, au Chavon-Dedos, à Courrendlin.

1885/1886. Avec le développement de l'usine, elle était devenue trop exiguë. La construction de la nouvelle cantine fut commencée en 1914. Mais, après l'achèvement de la première dalle, elle fut arrêtée pour longtemps par des problèmes de matériel et de main d'œuvre. L'imposante bâtisse, avec une grande cuisine équipée d'installations modernes, dont les salles spacieuses pouvaient accueillir jusqu'à 400 ouvriers et employés, ne sera terminée et mise en service qu'en 1922.¹⁶

Propriété de l'entreprise, la cantine remplissait toutes les fonctions d'un établissement public. Dans plusieurs numéros du *Démocrate* de février 1933, le restaurateur William Moser-Mader faisait de la publicité pour le menu du dimanche à 3 fr. (moules et poulet de Bresse) et ses plats spéciaux : cuisses de grenouilles, hors-d'œuvre, civet de chevreuil, piccata napolitaine, tripes à la mode de la maison, tête de veau tortue ou vinaigrette. En semaine, le menu du jour revenait à 1 fr. 70. La pen-

sion complète s'élevait à 3 fr. par jour.

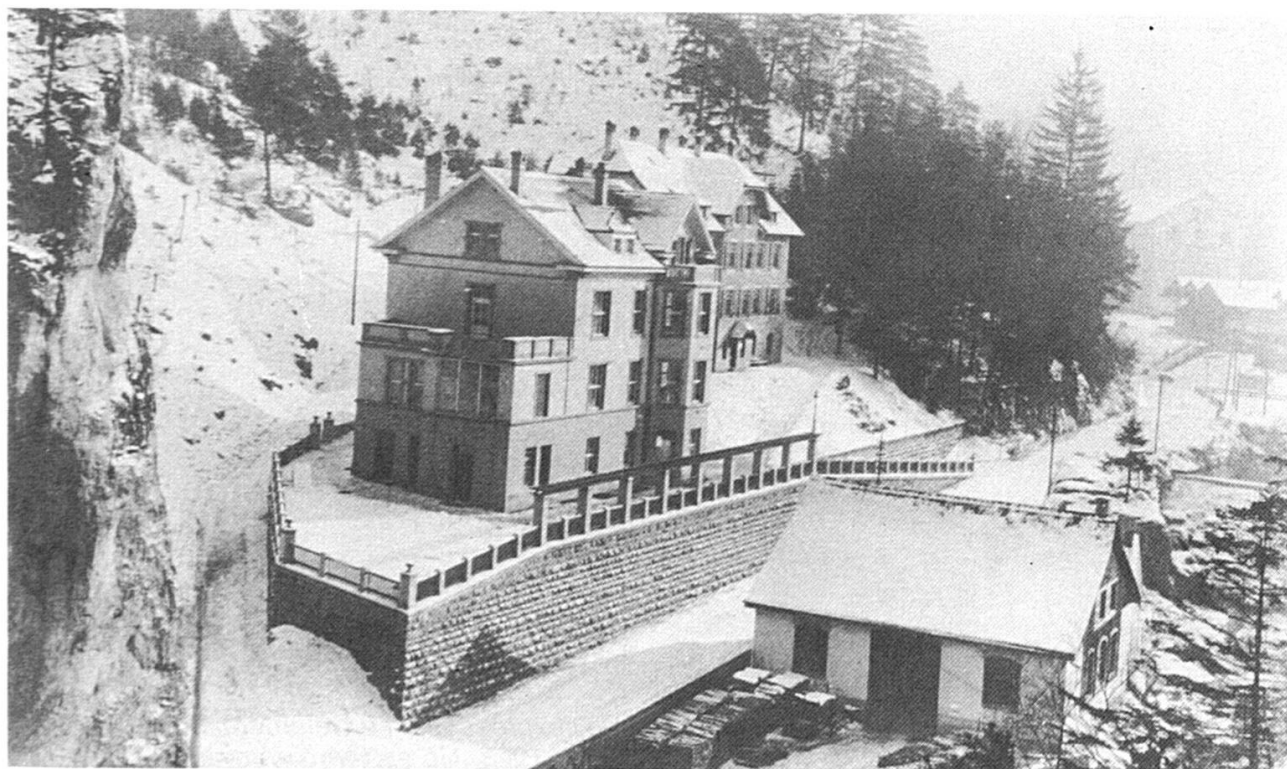
Les salles de la cantine étaient à disposition des sociétés locales qui y tenaient leurs réunions et y organisaient diverses manifestations, tel le jass au cochon de la Société de gymnastique. La grande salle de 230 places du premier étage accueillait des concerts. Par exemple : les jodlers de la Société de gymnastique de Bienne le 27 octobre 1923 ou l'orchestre La Mascotte de Moutier un dimanche après-midi d'avril 1928 ; l'entrée coûtait 80 centimes pour les adultes, 30 centimes pour les enfants.

Le Martinet : quand Choindez avait son hôpital

Au début des années vingt, Choindez pouvait s'enorgueillir de disposer de son propre hôpital, doté des « installations les plus modernes », dans le bâtiment appelé *Le Martinet*, à l'entrée nord du site industriel.



La cuisine de la nouvelle cantine : M. William Moser et ses aides.



Le "Martinet" : l'hôpital, supprimé à la fin des années vingt, et l'"Oele", maison réservée aux employés. Au premier plan, le bâtiment qui servait de salle de gymnastique.

En 1906, au lieu-dit *La Combe*, près de l'endroit où se trouvait l'ancien *Martinet des Roches* (ou de Courrendlin), souvent reproduit par des peintures ou des gravures, l'usine avait construit deux bâtiments, dont le premier devait servir d'infirmerie. Il s'agissait en fait d'un petit hôpital de dix-huit lits. Il était destiné non seulement au personnel de l'entreprise, où le risque d'accident n'était pas négligeable, mais également à la population de Choindez. Il était desservi par le docteur Maximin Vallat (1857-1944), médecin à Delémont, lequel se déplaçait en calèche, puis en voiture. Il arrachait aussi les dents! Il y avait également une sage-femme à Choindez.

L'hôpital de Choindez resta en fonction une vingtaine d'années. A fin août 1926, la direction annonça qu'il serait supprimé

et les malades, dont l'état le nécessitait, seraient dorénavant soignés soit à Delémont, soit à Moutier. L'hôpital coûtait trop cher et ne répondait pas au but qu'on en avait attendu : trop peu de patients.¹⁷

Le bâtiment fut transformé en maison locative et le rez-de-chaussée accueillit l'école enfantine ouverte en mai 1928.

Moyens de transport et communications

Choindez est situé sur le tronçon Delémont-Moutier de la route de Bâle à Bienne. Jusqu'à la construction des chemins de fer, cette voie était fréquentée par les lourdes diligences postales et les grands chars de roulage. Choindez est relié par la voie ferrée dès octobre 1876, peu avant l'achèvement du réseau de la Compagnie



Transbordement des voyageurs à la suite de l'arrêt de l'express Bienne-Delémont, suite à un éboulement en amont de la gare de Choindez, le 29 janvier 1928. Un ancien ouvrier avait le souvenir d'un arrêt forcé du Paris-Milan : transbordement des valises par les gosses, qui récoltaient ainsi quelques pourboires et qui voyaient pour la première fois des "nègres".

des chemins de fer du Jura bernois, inauguré solennellement le 30 mai 1877. Les usines de Roll avait d'ailleurs participé financièrement à la construction de la ligne de chemin de fer Bâle-Delémont-Moutier, à la condition qu'une gare fût établie à Choindez. La mise à feu d'un nouveau haut fourneau à coke quelques mois plus tard « *n'est pas l'effet du hasard* ». Le rail joua un rôle capital dans l'essor de l'usine. Cependant, jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, le cheval conserva une place importante, dans la vie quotidienne des gens. Les écuries de Choindez, situées derrière les anciens bureaux, abritaient une quinzaine de chevaux et un mulet pour tirer le tombereau à ordures ainsi que des chars et des calèches, dont une fermée avec roues gommées, celle du directeur. Ce dernier mettait parfois à disposition une calèche pour un baptême ou la première communion. Quatre ou cinq personnes s'occupaient des chevaux, dont le cocher du directeur.

Seules trois personnes possédaient un véhicule à moteur à cette époque : Charles Siegenthaler, le boucher et propriétaire du Restaurant de l'Etoile à Courrendlin, le docteur Maximin Vallat de Delémont et le vétérinaire Jules Bouvier, de Moutier, décédé prématurément en 1926. Dans l'Entre-deux-guerres, la voiture automobile commence à concurrencer fortement la traction hippomobile, ce qui entraîne la réfection des routes. En octobre 1929, de grands travaux sont entrepris sur la route cantonale Moutier-Choindez. « *Des améliorations importantes sont devenues nécessaires par suite de la grande circulation des véhicules à moteur sur cette voie* », explique la presse. La route est goudronnée vers 1930.

« *On savait en ce temps-là se servir de ses jambes !* », s'exclament volontiers les vieilles personnes. Effectivement, la marche restait le principal moyen de transport : les autres n'étaient pas à la portée de toutes les bourses. Pendant longtemps, chaque jour, les ouvriers du Val Terbi sont venus et repartis à pied par Rebeuvelier. Ceux de Soulce et d'Undervelier logeaient sur place pendant la semaine. Le *Démocrate* du 27 novembre 1929 annonce que les ouvriers des Rondez et de Choindez, domiciliés dans le Val Terbi, seront transportés par un car Berna de 46 places, à moitié prix, grâce à une subvention de l'entreprise. Selon certains témoignages recueillis, le vélo n'était alors guère utilisé par les ouvriers de Choindez.

En ce qui concerne, les autres moyens de communication, Choindez fut relié à Delémont par le téléphone dès février 1890. Cependant, il fallut attendre les années vingt pour l'ouverture d'un bureau de poste, lequel fut installé dans le logement du rez-de chaussée de la Caserne donnant sur la route cantonale. Joseph Christe, père, fut le premier buraliste postal. Auparavant, le courrier passait par le bureau de l'usine ; le caissier, Werner Kraft à l'époque, faisait office de buraliste postal.

Les souvenirs des anciens sont restés très vagues quant à la pénétration de la presse et de la radio dans la vie quotidienne des gens de Choindez. Les abonnements à un quotidien ne devaient pas être nombreux. La *Feuille d'Avis* avait plus de succès. Quant aux postes de T.S.F., ce n'est qu'à partir des années trente qu'ils ont timidement commencé à faire partie du mobilier familial.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents :

André Marchand, Delémont

Jean-Claude Crevoisier, Moutier

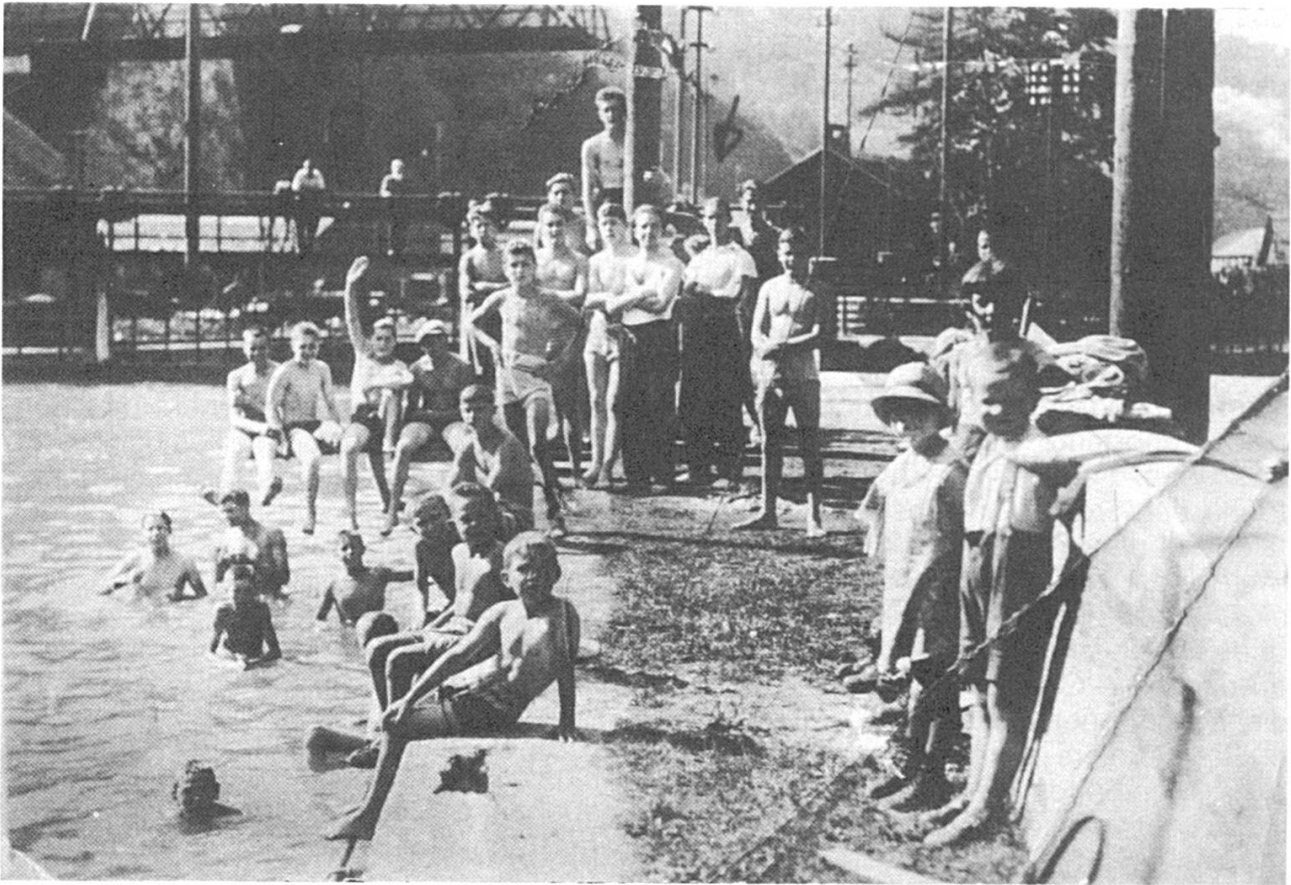
Secrétaire général

et rédacteur responsable :

Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des "Intérêts de nos régions"

Rue du Château 2, case postale, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39



La piscine : baignade dans le plan d'eau formé par le barrage (Wehr). La maisonnette attenante, dite "le Râteau", est encore visible actuellement, de même que les deux râteaux qui nettoient l'entrée des deux canaux amenant l'eau dans l'usine. A l'arrière-plan, la grue horizontale de la place des gueuses (Sappoplatz). Non loin de là se trouvait le "Leutch", où l'on cassait la vieille fonte. Pour cela, on hissait une grosse boule métallique au sommet d'un échafaudage en forme de pyramide pointue, puis on la laissait tomber sur le matériel déposé en-dessous pour le réduire en morceaux. Le bruit rythmé du "Leutch" était familier aux habitants de Choindez.

Vie sociale, culturelle et politique

L'école

Les enfants de Choindez disposaient de leur propre école depuis 1884. A la suite d'une pétition des citoyens de Choindez, l'assemblée communale décida en 1888 que l'enseignement y serait donné en allemand. A la veille de la Première Guerre mondiale, le bâtiment d'école comprenait quatre classes primaires, la classe de formation professionnelle pour les apprentis ouverte depuis 1903 ainsi qu'une classe d'enseignement ménager pour les filles. Les années vingt sont marquées par quelques changements dans le domaine

scolaire : fermeture de classes, francisation de l'école et création d'une école enfantine ou *Kindergarten*.

a) De l'allemand au français

Au milieu des années vingt, l'école compte trois degrés : inférieur, moyen, supérieur. En avril 1927, les autorités scolaires, profitant du départ d'un des enseignants, suppriment une des trois classes primaires. Selon la commission d'école, les 79 élèves « peuvent être facilement répartis en deux classes sans préjudice pour l'enseignement »¹⁸

Par ailleurs, l'usage de la langue allemande est remis en cause, notamment par le maire Joseph Cortat, le curé Paul Bourquard et les instituteurs eux-mêmes, Joseph Kern et René Steiner. Ils se font les avocats de l'école française.

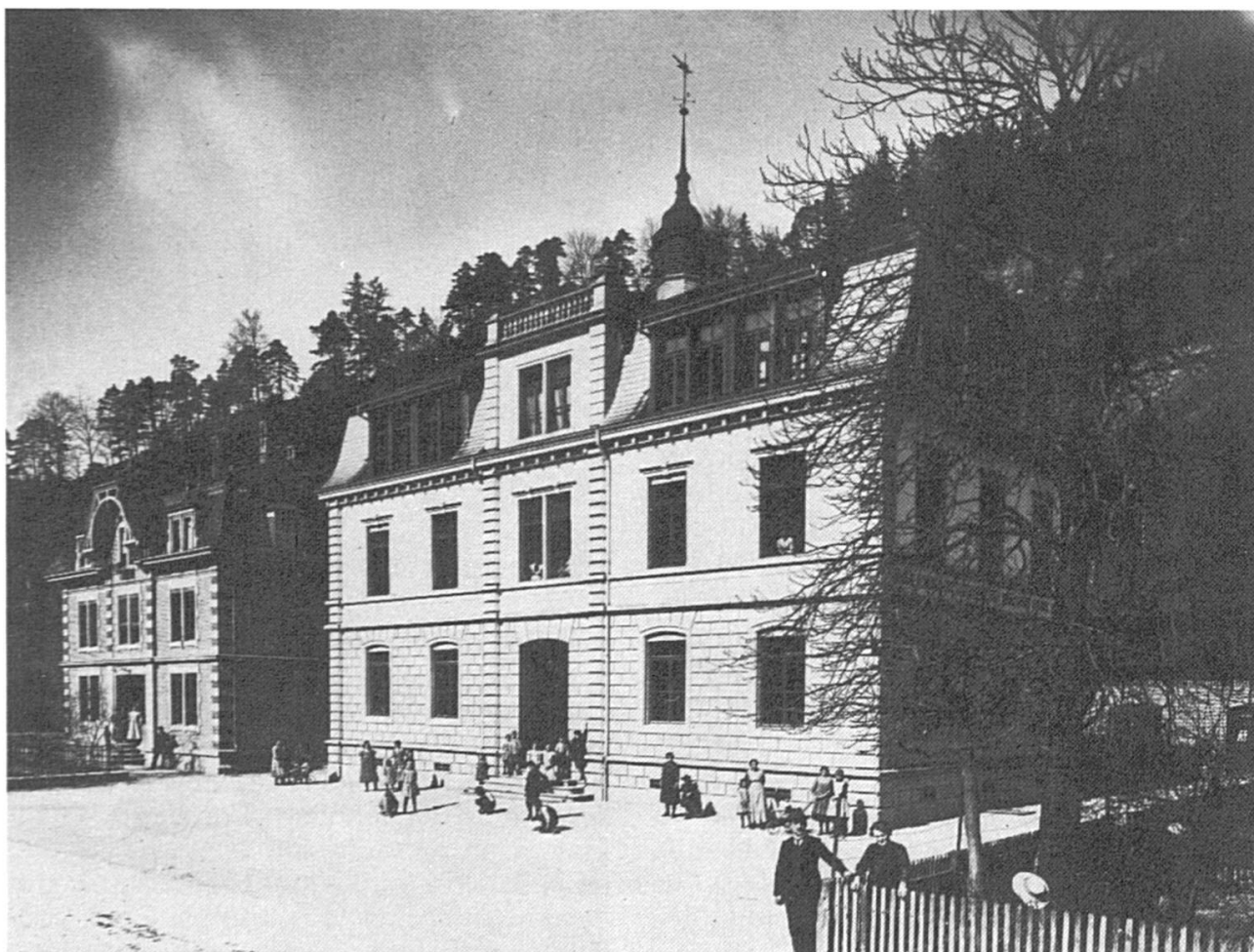
Le 4 mai 1927 est convoquée une séance commune du Conseil municipal, de la Commission d'école et de la Direction de Choindez pour discuter du problème du rétablissement de la langue française à l'école de Choindez. Mais, le 13 août, contre l'avis du Conseil municipal, de la Commission d'école et de l'inspecteur Frédéric Reusser, l'Assemblée communale de Courrendlin se prononce pour le maintien de l'allemand par 100 voix contre 98¹⁹.

Cependant, deux ans plus tard, une nouvelle tentative aboutit. Le 2 septembre 1929, l'Assemblée communale approuve

le rétablissement de l'enseignement en français par 246 oui contre 189 non²⁰. Cette décision, contestée par les citoyens de Choindez, est entérinée le 13 juillet 1930 par le Conseil-exécutif bernois qui, en dernière instance, rejette le recours formulé contre la suppression de l'école allemande. La francisation de l'école aurait entraîné un changement de climat entre Courrendlin et Choindez, au dire de certains témoins.

b) L'École enfantine ou Kindergarten

Les usines Von Roll ont ouvert en mai 1928 une classe d'école enfantine ou *Kindergarten* dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'ancien hôpital. L'initiative de cette fondation revient à Madame la directrice, Dora von Anacker-Ziegler. Elle avait observé, écrivit-elle, que dans les familles ouvrières les petits enfants me-



L'école et le magasin. Ces bâtiments ont été construits avec les "briques de Choindez", fabriquées avec du ciment de laitier, mélange de chaux et des matières vitreuses recueillies lors de la fonte du minerai de fer dans le haut fourneau.



Les enfants du Kindergarten ou école enfantine de Choindez devant le Martinet, en 1933 (Archives Von Roll, Choindez).

naient souvent une existence sans joie et que les mères manquaient de compréhension quant aux besoins corporels et spirituels de leurs rejetons. Le but de cette institution était l'éducation et l'occupation des enfants en âge préscolaire (3 à 6 ans) – on en comptait 37 au 1^{er} janvier 1928 – selon les méthodes de l'école frœbelienne. Madame von Anacker avait pris contact avec l'inspectrice des écoles enfantines de Bâle qui l'aida pour l'installation et l'équipement de la classe ainsi que pour le choix d'une jardinière d'enfants. Le 30 mars, Mademoiselle Maya Wenzinger, de Bâle, était engagée pour un salaire de 250 fr. par mois ; une chambre était mise à sa disposition à la cantine pour 20 fr. par mois et la pension lui revenait 3 fr. par jour. Le 10 mai, l'école enfantine ouvrait ses portes à une trentaine d'enfants. L'enseignement était bilingue.

De 1928 à 1943, cinq jeunes institutrices bâloises, fraîchement diplômées, se sont

succédées à la tête d'une classe d'une vingtaine de bambins, garçons et filles. Elles y sont restées de trois à cinq ans, à la satisfaction de la directrice et des parents, sauf une, renvoyée en juin 1935, après moins de deux mois, car elle «*ne savait pas gagner les cœurs des enfants*».²¹

L'occupation des loisirs

a) Fêtes et religion

A une époque où le temps libre – les loisirs – était chichement compté aux ouvriers et «*les vacances, c'était le service militaire !*», les jours fériés étaient particulièrement bienvenus. Certaines fêtes étaient aussi l'occasion pour la direction de l'usine de manifester toute sa sollicitude pour les familles ouvrières. Deux souvenirs particuliers nous ont été rapportés.

A Noël, Madame la directrice remettaient aux enfants un bout de tissu, destiné à la

confection d'une chemise pour les garçons, à celle d'un tablier pour les filles. À l'utile était joint l'agréable : oranges, pistaches, figues, biscuits préparés par l'École ménagère.

La Fête nationale du 1^{er} août fournissait aussi l'occasion de rassembler la grande famille Von Roll autour du drapeau rouge à croix blanche. Un cortège aux flambeaux se rendait jusqu'à la maison du directeur. La manifestation se déroulait dans le jardin : discours patriotique, tourte pour l'orateur, chocolat pour les enfants. Sur le préau de l'école, la Société de Gymnastique faisait une démonstration. La soirée était égayée par les chants du *Männerchor*.

Les anniversaires de l'entreprise permettaient également d'associer au moins partiellement et symboliquement les travailleurs et leurs familles. La presse locale s'est faite l'écho de la cérémonie du 23 août 1928 marquant le rallumage du haut

fourneau éteint depuis 1917. À 7 heures 30, en présence d'Ernest Düby, directeur général, les élèves de l'école ont chanté et Joseph Käslin, un enfant de 10 ans, a récité un poème et mis le feu avec une torche.

La prévenance de la direction de l'entreprise s'étendait également au domaine religieux. En janvier 1927, les journaux avaient annoncé la construction de la chapelle protestante de Courrendlin avec cette précision : « *C'est grâce à la bienveillance de la Direction des Usines L. de Roll que ce projet sera bientôt réalisé, de même que la construction d'un clocher au temple de Delémont* ». ²²

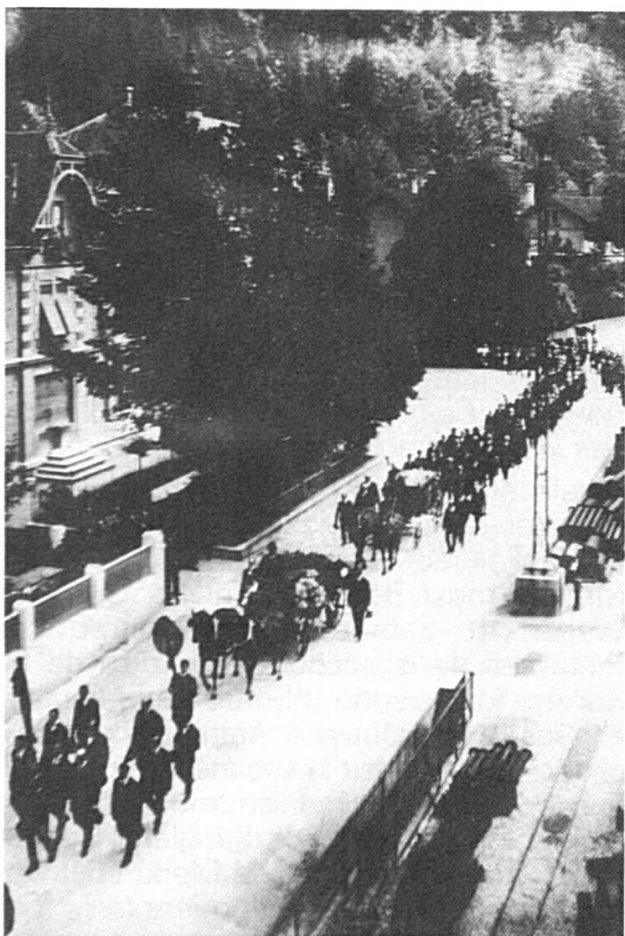
b) Les sociétés locales

Dans les années vingt, une douzaine de sociétés locales exerçaient leur activité sur le territoire de la commune de Courrendlin selon l'*Indicateur du Jura bernois* ²³ : les sociétés d'épargne L'Abeille de Courrendlin et de Choindez, les deux sociétés de tir la Paroisse et la Militaire, une fanfare, les sociétés de chant La Chorale, le *Männerchor* et le *Frauenchor*, deux sections de la Société fédérale de gymnastique (SFG), le Vélo-Club et le Football-Club Etoile.

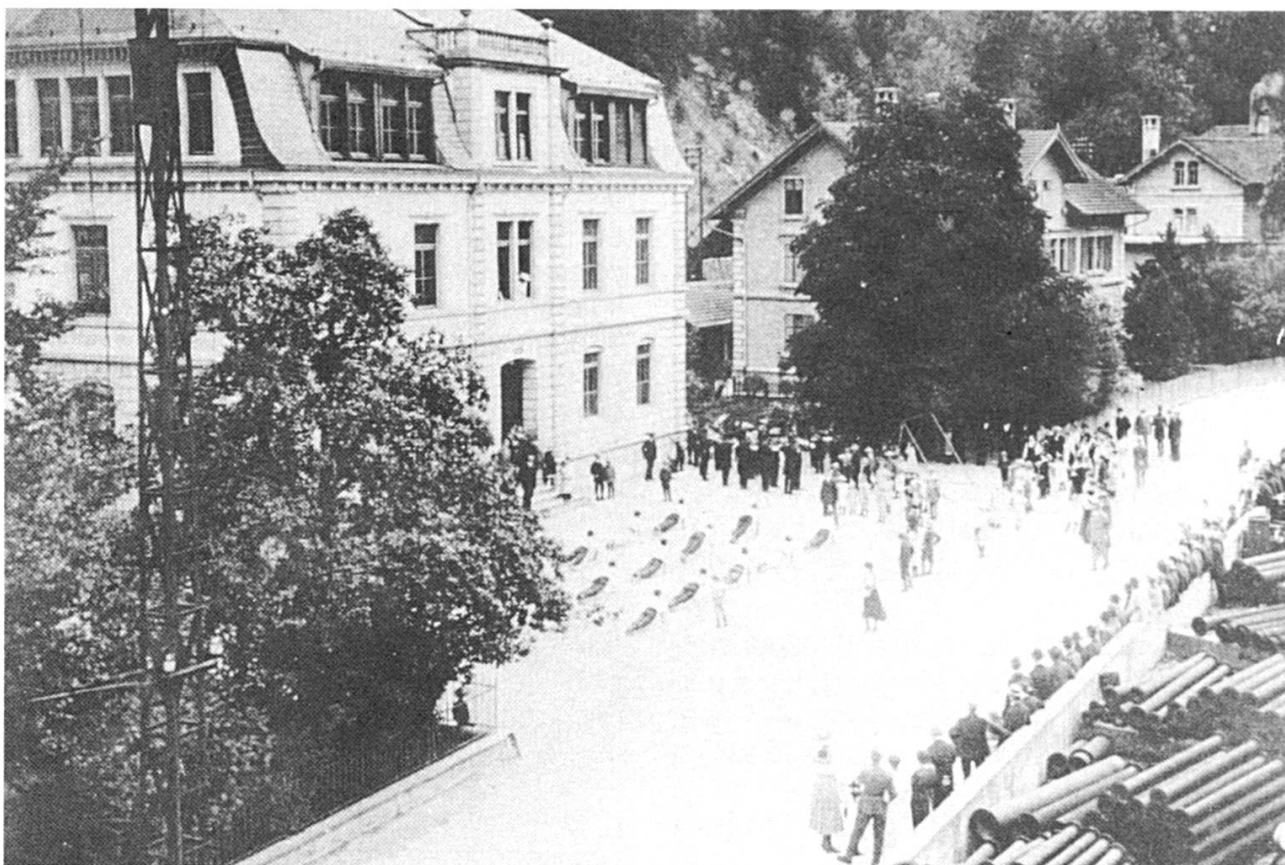
Certaines sociétés étaient très directement liées à Choindez : le *Männerchor*, l'éphémère *Frauenchor*, les sociétés de tir, une des sections de la SFG ainsi que le groupe de la Section prévôtise du Club Alpin Suisse (CAS).

La Société de chant *Männerchor* de Choindez, fondée en 1884 par les employés de l'usine, avait adhéré à l'Union des Chanteurs Jurassiens dès 1892. Depuis sa création, elle avait aussi noué des liens avec le *Männerchor* de Delémont. Ils ont chanté ensemble à de nombreuses occasions. Le *Männerchor* contribuait également à l'animation culturelle locale en organisant une soirée théâtrale annuelle avec la section de la SFG.

À côté du chant, le tir et la gymnastique ont été également pratiqués assidûment à Choindez, comme en témoignent les trophées conservés dans des vitrines de l'hôtel-restaurant La Cantine.



Convoi funèbre : départ de Choindez pour le cimetière de Courrendlin.



La fête au village : fanfare et démonstration de la société de gymnastique devant l'école.

Grâce à ses publications à l'occasion de son cinquantenaire et de son 75^e anniversaire, le groupe de Choindez de la Section Prévôtoise du Club Alpin Suisse est mieux connu.²⁴ La section a été fondée le 7 novembre 1916 à l'initiative de quatre habitants de Moutier, fervents adeptes de la montagne. Moins d'un an plus tard, le 2 octobre 1917, le comité de la nouvelle section présidait à la constitution du groupe de Choindez.

Etaient présents huit clubistes, admis depuis peu au sein de la section. Tous étaient de souche alémanique et travaillaient dans les bureaux de l'usine de Choindez. On les désignait par le sobriquet de *Schmelzschriiber* (commis de fonderie). Adolf Merki était ingénieur et chef d'exploitation, Werner Kraft père, caissier, Fridolin Haberthür, comptable, Max Gruebler, secrétaire, Joseph Roetheli, chef expéditeur, Fritz Steck, maître fondeur, de même que Peter Mindel, qui était accompagné de son fils Werner.

Au sein du CAS, ces cadres supérieurs de l'entreprise Von Roll côtoyaient les indus-

triels de la vallée de la Birse : les Raaflaub et Hofer de Moutier, Girod et Lardon de Court, Schäublin et Villeneuve de Bévillard. Le caractère élitaire du CAS, à ses débuts, est incontestable ; il est même évoqué dans la plaquette du 50^e anniversaire de la Section prévôtoise : « (...) on n'entraîne pas au Club alpin comme dans un moulin. Il fallait montrer patte blanche et être du bon bord. Ces « Messieurs » n'admettaient pas le menu fretin dans leur clan »²⁵.

A relever, dans le même ordre d'idée, les noms du directeur Max von Anacker et de ses proches collaborateurs Adolphe Merki, Ernest Bernhard Bohrer, Gustave Walter et Samuel Bühler parmi les membres de la section prévôtoise de la Société jurassienne d'Emulation dans les années 1920. Quant à Antoine Klotz, architecte, il présidait la société de tir La Paroisse, laquelle a organisé le 9 août 1931 le 1^{er} Tir historique des Rangiers, dont il fut le promoteur. Et Adolf Merki était réputé comme « *tireur de première force* ».

La forte présence des cadres dirigeants de l'usine de Choindez dans la vie associa-

tive trouve également son prolongement dans la vie politique locale.

Incidences politiques

Vu l'importance économique de l'entreprise et le nombre de personnes qui en dépendent, l'influence de Choindez sur la vie politique et sociale locale est indiscutable. On a déjà pu le constater dans la question de l'école allemande. Cependant, Choindez ne constitue pas un tout homogène dont la pression s'exercerait uniformément sur l'ensemble de la vie communale de Courrendlin. A cet égard, il faut distinguer l'action de la direction et des cadres de l'usine d'une part, et le comportement des ouvriers d'autre part.

L'implantation d'une population industrielle, en forte proportion alémanique et protestante, dans une commune rurale, francophone et catholique, a bouleversé l'échiquier politique traditionnel. Incontestablement, elle a renforcé l'influence du parti libéral et favorisé l'apparition du parti socialiste en 1918.

Au niveau du Conseil municipal formé par le maire et huit membres, cela s'est traduit par une présence constante de deux, voire trois employés supérieurs de Choindez parmi les élus libéraux ainsi que de deux ou trois conseillers socialistes. Antoine Klotz et Samuel Bühler, déjà nommés, ont siégé durant les années vingt. En 1932, Heinrich Streuli, ingénieur, prit le relais du premier au côté du second. A

partir de 1937, il fut rejoint par Johann Erismann, comptable, et Fritz Simon, dessinateur. Les trois socialistes, entrés au Conseil municipal en 1918, étaient Gustave Périnat, instituteur, Meinrad Walther, ancien ouvrier devenu voyageur de commerce, ainsi qu'un tourneur de Choindez, Jacob Furrer.

Entre le parti socialiste et la direction de l'usine, la méfiance, voire l'hostilité, était réciproque. Très révélateur à cet égard est l'incident survenu à la veille des élections communales de 1924. A la demande de gens du lieu, le Conseil municipal avait autorisé l'ouverture d'un bureau de vote à Choindez. Mais les socialistes, appuyés par les paysans, firent revenir l'exécutif sur cette décision. A leurs yeux, l'ouverture d'un bureau de vote à Choindez était une manœuvre patronale pour mieux contrôler l'électorat ouvrier. Les libéraux ne purent qu'élever une protestation et inviter les citoyens de Choindez à se rendre à Courrendlin pour voter la liste libérale, laquelle d'ailleurs enleva un siège aux socialistes, dénoncés comme des «*apôtres bolchévistes*» dans le *Démocrate* du 19 décembre 1924.

Le poids de Choindez sur le système politique local ne se limite pas au domaine électoral. Seule une étude attentive de la politique communale sous tous ses aspects et sur plusieurs décennies permettrait de mesurer l'impact de Choindez sur l'évolution de la commune de Courrendlin. Un tel travail dépasse largement le cadre de notre monographie.

En guise de conclusion

L'évolution économique et sociale depuis la Deuxième Guerre mondiale a complètement transformé le visage de Choindez. Alors que l'entreprise prospérait, l'amélioration de la condition ouvrière de même que les changements dans le mode de vie ont vidé le village de ses habitants. Faut-il déplorer la disparition du «Vieux Choindez»? Non, du point de vue social. Mais on peut comprendre la nostalgie de certains anciens habitants, pour lesquels

Choindez aura constitué le cadre d'une part importante de leur existence.

En revanche, il nous a paru nécessaire que le «Vieux Choindez» ne soit pas effacé de la mémoire collective avec la disparition de ses derniers habitants. L'histoire de la commune de Courrendlin, mais aussi de toute une région, est inséparable depuis un siècle et demi du développement de l'usine de Choindez, laquelle continue de jouer un rôle de premier plan

dans la vie économique et sociale jurassienne.

Qui étaient ces hommes et ces femmes qui ont vécu dans les gorges de la Birse pendant des décennies ? Comment vivait, travaillait, pensait cette population laborieuse, dont beaucoup de Jurassiens d'aujourd'hui sont les descendants ? Les pages qui précèdent fournissent quelques éléments de réponse pour la période de l'Entre-deux-guerres. Mais cette étude ne fait qu'effleurer ou laisse carrément de côté de nombreux aspects de l'histoire de Choindez, une aventure économique et humaine d'un siècle et demi.

Quel sujet d'étude passionnant pour un jeune historien !

Notes et références

¹ *Les Usines Louis de Roll et l'Industrie jurassienne du fer*, Gerlafingen, 1914, p. 138-139.

² D'après le livre de contrôle des ouvriers de Choindez : Archives Von Roll, Choindez : *Arbeiter-kontrolle* 1921-1953.

³ Statuts de la Société de Secours mutuels des ouvriers des Usines de Choindez (11 avril 1883), Soleure, 1883, p. 2.

⁴ *Société des Usines Louis de Roll S.A.* (fondée en 1823), Gerlafingen, 1948, p. 63-72.

⁵ Barbara Affolter et Michel Hauser, *Choindez, la sidérurgie jurassienne à l'ère industrielle*, in "Il était une fois l'industrie. Quelques exemples d'occupation industrielle du territoire", sous la direction de Marc-A. Barblan, Genève, 1984, pp. 116-131, p. 129 et p. 236 (bibliographie).

⁶ *Ibid.*, p. 131.

⁷ *Idem.*

⁸ Cf. François Kohler, *L'histoire du syndicalisme dans l'horlogerie et la métallurgie de la vallée de Delémont (1887-1987)*, Delémont, 1987, 264 p., ill.

⁹ Cf. François Kohler, *La Grève générale dans le Jura*, in Vuilleumier Marc, "La Grève générale en Suisse", Genève, 1977, p. 61-78.

¹⁰ François Kohler, *op. cit.*, p. 90.

¹¹ *Ibid.*, p. 94-95.

¹² Cf. Bernard Prongué, *Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois*, p. 122 ss., p. 321-323.

¹³ *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1923.

¹⁴ *Société des Usines Louis de Roll S.A. (fondée en 1823)*. Gerlafingen, 1948, p. 65

¹⁵ Gustave Amweg, *Les arts dans le Jura bernois et à Bienne*, Porrentruy 1941, tome 2, p. 424.

¹⁶ *Die Gesellschaft der L.Von Roll'schen Eisenwerke und die Entwicklung der jurassischen Eisenindustrie. Geschichtliches und Statistisches*, Gerlafingen, 1923, p. 219.

¹⁷ *Le Démocrate*, 2.9.26.

¹⁸ Protocoles du Conseil municipal de Courrendlin 1926-1930, *passim*.

¹⁹ Protocole des Assemblées communales de Courrendlin 1921-1944, p. 58.

²⁰ *Ibid.*, p. 89 ; *Le Démocrate*, 3.9.1929.

²¹ Archives Von Roll, Usine de Choindez : *Kindergarten (1928-1943)*, 1 classeur.

²² *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1928, p.182.

²³ *Indicateur du Jura bernois. Livre d'adresses administratives, commerciales, industrielles et agricoles*. Fondé en 1898. Delémont, 6^e-8^e éditions, 1919-1920, 1926-1928, 1929-1930.

²⁴ *Prévôtoise 50 ans, 1916-1966*, Section prévôtoise du Club Alpin Suisse, Moutier, 1966, 60 p. ; Club Alpin Suisse, Section prévôtoise, 75 ans 1916-1991 (Moutier), 1991, 76 p.

²⁵ *Prévôtoise 50 ans*, *op. cit.*, p. 38.